

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p.3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**UNITÉ  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2058 - 11 janvier 2008 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**Ce gouvernement veut  
démolir les droits sociaux,  
il faut l'empêcher de nuire !**



**Franchises médicales,  
aux dépens de notre santé**

p. 4



# Sommaire

## Leur société

- p. 4 ■ Bachelot et les franchises médicales
- Médicaments déremboursés
- La pub des chèques santé
- p. 5 ■ Public, privé, ensemble pour les salaires
- Salaires en baisse et prix en hausse
- La hausse du baril
- p. 6 ■ Loi sur la « rétention de sûreté »
- p. 7 ■ Déchets : le gouvernement veut faire payer les ménages
- Les Verts proposent de payer pour contourner Paris
- Les ministres notés
- Financement des partis politiques
- p. 12 ■ Sarkozy et Hortefaux contre les sans-papiers
- Quand Carrefour organise la police des prix
- Fillon aux Antilles
- p. 13 ■ Les prisons privées de Bouygues
- Panne d'électricité en Seine-Saint-Denis
- p. 16 ■ Rupture à l'amiable du contrat de travail
- Fusions-acquisitions
- Le thermomètre du chômage
- De nouvelles sanctions contre les chômeurs

## Tribune

- p. 6 ■ Zéro de conduite !

## Dans le monde

- p. 8 et 9 ■ Kenya : le simulacre électoral dans le sang
- États-Unis : les primaires
- Des vedettes qui flottent comme des coffres-forts
- Italie : Naples victime de l'incurie des pouvoirs publics

## Turquie

- p. 10 ■ La vérité sur les opérations militaires

## Afrique

- p. 11 ■ Tchad : la répression s'abat sur la population
- Côte-d'Ivoire : les populations de l'Ouest abandonnées

## Dans les entreprises

- p. 13 ■ Peugeot-Sochaux (Doubs)
- p. 15 ■ Métro de Toulouse
- Sogerma Services - Mérignac
- Ouverture du marché de l'électricité

## Santé

- p. 14 ■ Bachelot et le budget des hôpitaux
- Allfortville, des arrêts maladies pénalisés
- CHU de Nancy

## • Le grand chantier de Sarkozy

# La démolition des droits sociaux

**Personne ne s'en était aperçu, à part peut-être les inconditionnels du sarkozisme, mais on serait entré dans une nouvelle ère de civilisation, qui daterait de l'entrée de Sarkozy dans le palais de l'Élysée. C'est lui-même qui nous le dit.**

Mais derrière sa déclaration fleuve lors de sa conférence de presse du 8 janvier, derrière le déluge verbal de l'avocat madré, derrière un discours de camelot, que trouvait-on ? Rien de vraiment neuf.

Car nous dire que pour améliorer le sort des salariés, on va leur distribuer des actions, et même des stocks-options, ce n'est pas une idée nouvelle. C'est même une vieille ficelle, dont de Gaulle et quelques-uns de ses émules, ou prétendus tels, s'étaient déjà servis, sans que cela change le sort des salariés. Sinon, depuis le temps, cela se serait vu.

Quant à nous refaire, à la faveur d'une question sur la défense du pouvoir d'achat, le numéro qu'il nous avait déjà servi à la télévision en novembre dernier, expliquant qu'il n'y peut rien, car les caisses de l'État sont vides, c'était, au mieux, une rediffusion. Ce qui a été un peu plus inattendu, c'est sa réponse agacée pour dire que « le pouvoir d'achat, il n'y pas que ça ».

Certes, pour des gens comme lui et ses amis milliardaires, il y a peut-être des problèmes, mais pas celui des fins de mois. Mais lui, d'ordinaire si loquace, s'est prudemment gardé de profiter de sa présence à la télévision pour nous dire qui avait pu vider ces cais-

ses et préciser au profit de qui. Ne serait-ce pas son gouvernement, celui qu'il préside actuellement, et ceux auxquels il a participé, entre autres comme ministre des Finances sous Chirac, qui les ont vidées, pour aider à remplir celles de ses amis les patrons ?

Même les quelques phrases destinées à égratigner les fonds spéculatifs ou les dérives du capitalisme ne sont pas des innovations. Avant lui, Mitterrand condamnait ceux qui faisaient de l'argent en dormant ; Chirac s'était fait le champion de la lutte contre la fracture sociale. C'est la même rengaine, avec des paroles à peine différentes, qu'on nous chante pour nous bercer.

Mais Sarkozy y a ajouté son petit grain de fantaisie : il se propose d'utiliser la Caisse des dépôts et consignations comme arme de lutte contre la spéculation. Cette Caisse des dépôts est liée à l'État, mais en principe agit en toute indépendance. Cette proposition ne manque pas de sel, quelques mois à peine après que l'on a appris que cette caisse avait racheté à Lagardère et à de hauts cadres d'EADS des actions d'Airbus, juste avant que leur cours ne s'effondre. Comme arme contre la spéculation boursière et contre la montée en puissance des fonds spéculatifs, il aurait pu trouver mieux !

Par contre, là où il a su se montrer clair, net et concis, c'est lorsqu'on lui a demandé s'il était pour ou contre le maintien des 35 heures et qu'il a répondu d'un mot qu'il était contre. Mais là encore son attitude n'est ni une nouveauté ni une surprise. La droite, à l'unis-



son avec le patronat veut remettre en cause les 35 heures, comme elle veut mettre bas tout ce qui, peu ou prou, limite les prérogatives des patrons de tout calibre.

Avant même de recons-

truire un « Grand Paris », comme il en a exprimé l'ambition, c'est ce grand chantier de démolition qui est au cœur des projets de Sarkozy et de son gouvernement.

Jean-Pierre VIAL

## Le prochain CERCLE LÉON TROTSKY

aura pour sujet :

### Israël -Palestine

*Comment l'impérialisme, en transformant un peuple en geôlier d'un autre, a poussé les deux dans une impasse tragique*

**Vendredi 1<sup>er</sup> février à 20h 30**

**Théâtre de la Mutualité**

24, rue Saint-Victor Paris 5<sup>e</sup>

**(Métro : Maubert-Mutualité)**

Participation aux frais : 3 euros

## LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyte) membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20  
Télécopie : 01 48 10 86 26

### Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

**ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....  
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière  
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

# L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 7 janvier



## Les empêcher de nuire !

La mise en scène médiatique des frasques du président ne fera pas oublier la baisse accélérée du pouvoir d'achat des travailleurs. D'autant moins que le luxe des escapades de Sarkozy, jet privé, yacht et suites dans des palaces, souligne le fossé entre le monde qu'il représente, celui de ses riches amis et protecteurs, et les classes populaires poussées vers la pauvreté.

Les travailleurs sont étouffés des deux côtés : leurs salaires sont bloqués alors que tout augmente, les prix de la nourriture, de l'essence, les loyers, les prélèvements comme les franchises médicales. Ce ne sont plus seulement les catégories les plus vulnérables, chômeurs, retraités, qui s'enfoncent dans la misère, c'est tout le monde du travail qui s'appauvrit.

Et la ministre de l'Économie de donner ce conseil : « *Soyez des consommateurs avisés* » ! Comme si les familles ouvrières n'étaient pas obligées, déjà, de rogner sur toutes les dépenses, non seulement les loisirs ou les vacances, mais aussi les vêtements ou la nourriture. Cela vaut le « *S'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la brioche !* » de la reine Marie-Antoinette, peu de temps avant qu'éclate la Révolution qui a balayé la reine comme toute la monarchie.

Cette semaine doivent s'achever les négociations entre le patronat et les confédérations syndicales au sujet de ce qu'ils appellent « *la modernisation du marché du travail* ». En fait de modernisation, il s'agit de donner aux patrons le droit d'embaucher et de licencier sans contrainte et de supprimer pratiquement l'horaire légal de travail. Aussi féruées qu'elles soient de négociations et d'accords, il n'est pas dit que les confédérations syndicales acceptent de signer ce qui sera un alignement pur et simple sur les positions du patronat. Le gouvernement a annoncé par avance que si « les partenaires sociaux » ne parviennent pas à un accord, il fera une loi pour en imposer le contenu. En somme : ou vous acceptez les positions patronales, ou on vous les imposera !

Ce que le gouvernement veut imposer surtout,

c'est que disparaissent progressivement toutes les lois sociales, toutes les conventions collectives, pour que le monde du travail se retrouve divisé, fragmenté face aux patrons, entreprise par entreprise, voire pour que chaque travailleur soit livré individuellement à l'arbitraire patronal.

Mais, dans leur volonté de rendre les CDI aussi précaires que les contrats précaires, d'égaliser par le bas, le gouvernement et le grand patronat sont en train d'asséner la démonstration que les protections légales sont illusoire et, surtout, que tous les travailleurs sont dans la même situation.

C'est l'avidité du grand patronat qui finira par déclencher une explosion sociale, et ce sont les mesures gouvernementales qui montreront que tous les travailleurs subissent les mêmes attaques et que, pour être efficace, la lutte devra être collective.

Il ne faudra pas oublier, alors, que derrière les hommes de spectacle qui nous gouvernent, le véritable pouvoir c'est le patronat, et que c'est à ce pouvoir-là qu'il faut s'attaquer.

L'objectif fondamental des grandes luttes à venir devra être de contester au patronat son pouvoir absolu sur les entreprises et sur l'économie. Cela signifie soumettre le fonctionnement des entreprises, des banques, des chaînes de distribution, au contrôle collectif des travailleurs et de la population. Il faut imposer le contrôle sur les comptes des entreprises afin de pouvoir dévoiler les véritables raisons des décisions qui, comme une fermeture d'entreprise, une délocalisation, un licenciement collectif, affectent les conditions d'existence de toute la population. Dévoiler que ce ne sont pas des lois économiques impersonnelles qui font augmenter les prix, mais la volonté des patrons de faire plus de profit avec moins de travailleurs et en grugeant les consommateurs.

Le grand patronat, les financiers, les riches, pour s'enrichir toujours plus, poussent toute la société vers la catastrophe. Il faut les en empêcher !

Arlette LAGUILLER

### • Pouvoir d'achat

## La version soldée de Christine Lagarde

**Christine Lagarde, la ministre de l'Économie et des Finances, y va encore de sa petite provocation. Cet automne, elle s'était fait remarquer en conseillant à tous ceux qui trouvaient l'essence trop chère de rouler à vélo. L'hiver venu, elle récidive.**

Elle essaye laborieusement de promouvoir les dernières mesurètes du gouvernement Fillon sur le pouvoir d'achat. Elle menace Carrefour, Auchan et autre Leclerc de contrôles inopinés. On imagine que les

patrons de la grande distribution, qui en ont entendu d'autres, en tremblent d'avance !

Mais la ministre en rajoute encore et invite les salariés à devenir « *des consommateurs*

*avisés* » et à « *s'investir pour travailler et gagner plus !* » En somme, si la vie est chère, c'est parce que les travailleurs ne savent pas acheter, ne savent pas comparer les prix, ne veulent pas travailler davantage.

Que Christine Lagarde soit incapable de raisonner au-delà de ses ornières sociales, cela explique qu'elle soit aveugle aux

réalités qu'affrontent les classes populaires. Car une réalité à laquelle le « consommateur avisé » est confronté, c'est le prix de l'essence, celui des loyers, des denrées alimentaires. Et s'il suffisait d'être « avisé » pour faire baisser ces prix, cela se saurait depuis belle lurette.

Dernier gadget que propose Christine Lagarde pour sauve-

garder le pouvoir d'achat des travailleurs : systématiser les soldes dans les magasins et réserver un rayon pour les produits bradés. Il y a en tous les cas un rayon où Christine Lagarde est performante, c'est celui des sornettes. Mais en consommateurs avisés, les travailleurs ne peuvent gober sa politique.

Stéphane HENIN

## • Bachelot et les franchises médicales

### Mensonges par omission

**À la suite de l'instauration des franchises médicales, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, pour chaque boîte de médicaments, 50 centimes ne sont plus remboursés. Il en va de même pour chaque rendez-vous chez le kinésithérapeute ou tout autre acte paramédical et, pour un transport en ambulance, ce sont 2 euros (4 euros aller et retour) qui ne sont plus remboursés.**

À part les enfants, les femmes enceintes et les bénéficiaires de la CMU, personne n'y échappe.

Pour tenter de faire passer la pilule, on a entendu des ministres insister sur le fait

que ces franchises sont plafonnées à 50 euros par an. Roselyne Bachelot, la ministre de la Santé, a même déclaré qu'il s'agissait là d'un « effort modéré ». Sans doute lui échappe-t-il que 50 euros sont une lourde ponction sur le budget d'une famille populaire. Mais c'est aussi faire mine d'oublier que la ponction s'applique pour chacun des membres de la famille dès lors qu'il a plus de 16 ans et que donc ces nouvelles franchises se montent à 200 euros par an par exemple, pour une famille avec deux grands enfants.

Et puis, c'est passer sous silence que les franchises s'ajoutent au « forfait » de

1 euro non remboursé pour les consultations chez le médecin, mis en place depuis 2005. Lui aussi peut atteindre jusqu'à 50 euros par an. Au total, pour peu qu'on soit malade, si on ajoute franchises et forfait, ce sont donc, 100 euros par personne et par an qu'il va falloir déboursier sans espoir de remboursement, soit... 400 euros par exemple toujours, pour une famille avec deux grands enfants !

Loin d'être un « effort modéré », les franchises médicales sont une atteinte supplémentaire au pouvoir d'achat. Et ceux qui, faute d'avoir les moyens de les payer, devront renoncer à se soigner, vont être de plus en plus nombreux.

D'autant que franchises et forfait s'ajoutent aux déremboursements et moindres remboursements de certains médicaments, au forfait hospitalier (3 euros initialement) et à son augmentation (16 euros aujourd'hui), à la participation forfaitaire de 18 euros pour certains actes chirurgicaux et radiologiques, aux dépassements d'honoraires – non remboursables – de médecins spécialistes et de chirurgiens de plus en plus nombreux...

Au terme de dizaines d'années, de gouvernement en gouvernement, le droit à la santé pour tous est de plus en plus une illusion. Les franchises médicales sont une attaque

supplémentaire et les discours pour tenter d'en minimiser la portée, un mensonge !

Sophie GARGAN

## • Médicaments déremboursés

### Hausse des prix en vue

**Le ministère de la Santé a publié le 31 décembre une nouvelle liste de médicaments déremboursés, essentiellement des veinotoniques utilisés dans le traitement des jambes lourdes et des vasodilatateurs prescrits notamment dans les troubles de la mémoire. Jusqu'alors remboursés encore à 15 %, ces médicaments dits péjorativement de « confort » ne le seront plus du tout.**



Les médicaments non remboursés sont souvent vendus beaucoup plus chers en pharmacie.

Ces médicaments ne sont pourtant pas inefficaces et encore moins dangereux. Beaucoup de personnes âgées auraient bien du mal à s'en passer. De plus, même quand leur efficacité est limitée, ils ont le mérite d'exister, ce que Xavier Bertrand avait d'ailleurs reconnu lui-même, à l'automne 2006. Ministre de la Santé, à l'époque, il avait alors refusé de dérembourser les vasodilatateurs en expliquant : « Il n'existe pas aujourd'hui d'alternative à ces traitements. »

En fait le seul problème, si on peut dire, de ces médicaments, c'est d'être très vendus : 94 millions de boîtes de veino-

toniques par exemple l'ont été en 2005. Les dérembourser sera donc synonyme d'économies pour la Sécurité sociale. Mais ceux qui ne feront aucune économie et au contraire payeront encore plus, ce sont les malades, comme cela s'est produit avec les médicaments déremboursés en 2006.

Dans une enquête publiée en octobre 2006, 60 millions de consommateurs avait constaté des augmentations énormes des prix des médicaments, après qu'ils avaient été déremboursés en mars 2006 : + 100 % pour l'Efferalgan Vitamine C, +126 % pour un médicament utilisé dans les affections bron-



chiques bénignes, + 157 % pour un bain de bouche, ou... + 349 % pour des gouttes oculaires. Et pour acheter 21 des 150 médicaments déremboursés l'enquêteur avait dû déboursier 105 euros quand 50 euros suffisaient avant le déremboursement.

Tout cela parce que lorsqu'un médicament n'est plus remboursé, son prix peut être fixé librement par le laboratoire pharmaceutique qui le fabrique. De même, le grossiste pharmaceutique et le pharmacien d'officine fixent leur marge bénéficiaire à leur guise.

Et bien évidemment, sous prétexte que le dérembourse-

ment risque d'entraîner une diminution des ventes, les fabricants usent et abusent de cette possibilité.

Avec les veinotoniques et les vasodilatateurs, il en sera bien sûr de même. Leurs prix vont grimper et les malades les plus démunis devront sans doute se priver de ces médicaments. L'accès aux soins des plus pauvres deviendra encore plus difficile. Mais la santé des profits des trusts pharmaceutiques, des grossistes et des pharmaciens détaillants n'est plus menacée.

Cédric DUVAL

## • Chèques santé

### Un coup de pub qui ne coûte rien

Roselyne Bachelot a lancé jeudi 3 janvier à grand renfort de publicité dans les médias, les nouveaux « chèques santé » destinés à aider les personnes les plus pauvres à acquérir une complémentaire santé.

Les personnes qui ont un revenu inférieur au plafond de 606 euros par mois bénéficient d'une complémentaire santé gratuite, la CMU complémentaire. Mais celles qui perçoivent quelques euros de plus ne pouvaient y prétendre, comme, par exemple, les bénéficiaires du minimum vieillesse ou de l'allocation adulte handicapé (dont le montant dépasse le plafond de 22,10 euros). Le 1er janvier 2005, un dispositif appelé « aide à la complémentaire santé » (ACS) a été mis en place pour pallier quelque peu les inconvénients de cet effet de seuil. Il s'adresse aux personnes dont les revenus sont compris entre 606 et 727,25 euros par mois.

Les « chèques santé », présentés comme une innovation par Roselyne Bachelot, s'adressent donc aux bénéficiaires de l'ACS. Ils recevront un chèque variant entre 100 à 400 euros, selon l'âge du bénéficiaire, destiné à diminuer la somme à payer aux organismes complémentaires... qui accepteront le dispositif, car il n'est pas question pour le gouvernement de le leur imposer.

Le « chèque santé » ne modifie donc rien : ni les conditions d'attribution, ni le montant de l'aide, alors que les mutuelles ont augmenté leurs tarifs. Seules changeront les démarches à effectuer pour y avoir droit, et il n'est pas dit qu'elles soient plus simples que les précédentes. Ce ne sont pas ces « chèques santé » qui vont permettre aux personnes aux revenus modestes de se payer une mutuelle.

Correspondant LO

## • Public, privé

# Réclamer ensemble la hausse des salaires

**Six fédérations syndicales de fonctionnaires appellent à faire grève le jeudi 24 janvier pour demander la revalorisation des salaires dans les trois fonctions publiques (État, territoriale et santé). Dans l'Éducation nationale, le personnel s'élève aussi contre les importantes suppressions de postes prévues pour 2008 et les années suivantes. Cet appel pourrait s'étendre au secteur privé.**

Le gouvernement avait justifié la baisse du nombre de fonctionnaires en disant que cela permettrait de payer plus ceux qui restent. On voit ce qu'il en est : non seulement les effectifs continuent de baisser, avec 22 900 postes supprimés dans la Fonction publique d'État, dont la moitié pour l'Éducation nationale, mais le pouvoir d'achat des fonctionnaires n'a cessé de se dégrader, les augmentations générales de salaires étant inférieures à l'inflation officiellement reconnue. Depuis 2000, ils

## • Salaires bloqués et prix en hausse

# Inverser la pompe à profit !

**D'après le journal *Le Parisien* du 7 janvier, 12 % des salariés français sont payés au smic, soit moins de 1 000 euros par mois pour 169 heures travaillées. Quinze autres pour cent, principalement des femmes, ont un salaire inférieur au smic. Au total, cela fait presque un tiers des salariés qui ne disposent donc pour vivre que d'un salaire inférieur ou égal à ce salaire minimum.**

En réalité, la proportion de travailleurs n'ayant pas un salaire qui leur permette de vivre correctement est encore bien supérieure ; il y a tous ceux qui ne vivent qu'avec des contrats précaires et qui n'ont donc, sur l'année, jamais l'équivalent d'un salaire entier par mois. Et il faudrait ajouter tous les travailleurs au chômage et tous ceux qui vivent avec une retraite insuffisante.

De plus, ces faibles revenus sont toujours davantage diminués par toute une série de prélèvements en augmentation, tels que les franchises médicales, et par l'augmentation des prix.

Il n'y a rien de mystérieux ni de fatal dans tout cela : il s'agit d'un véritable transfert d'argent des poches des salariés à celles des actionnaires. Ceux qui profitent de l'augmentation des

estiment à 6 % la perte de leur pouvoir d'achat.

Éric Woerth, le ministre de l'Économie, réfute ces chiffres, avançant que, par le jeu des changements d'échelon en fonction de l'ancienneté, les fonctionnaires auraient en moyenne gagné plus, même s'il a par ailleurs été obligé de

reconnaître que ce n'était pas le cas pour un quart d'entre eux. Il refuse d'augmenter le point d'indice, ce qui permettrait d'augmenter le salaire de base de tous les fonctionnaires, et il ne propose qu'une « prime de rattrapage » pour ceux dont le traitement a progressé moins vite que l'infla-

tion ; et comme il inclut dans le traitement les primes et les éventuelles heures supplémentaires, cela réduit encore le nombre de fonctionnaires qui recevront ce rattrapage.

Les salariés du privé ont aussi toutes les raisons de se joindre à cette grève – et d'ailleurs, dans de nombreuses entreprises, des travailleurs ont fait grève pour réclamer des augmentations de salaire – car ils connaissent les mêmes difficultés à boucler leurs fins de mois, encore aggravées par l'envolée des prix des produits de consommation courante.

Le patronat se sert de la pression du chômage pour imposer des salaires qui ne permettent pas de vivre correctement, alors même que les grandes entreprises affichent des bénéfices records, l'un étant la conséquence de

l'autre. Il a l'appui du gouvernement, qui accorde des baisses de cotisations sociales et des subventions aux patrons qui paient leurs salariés au smic et les encourage encore dans cette voie en refusant d'augmenter celui-ci. Le gouvernement suit en cela les recommandations de la présidente du Medef, Laurence Parisot, qui déclarait que « les coups de pouce donnés au smic seraient destructeurs d'emplois », et le smic n'a été revalorisé que de 2,1 % en juillet 2007, à peine le prix d'une baguette de pain par jour !

Alors, qu'ils soient du secteur public ou du privé, les travailleurs ont toutes les raisons d'unir leur protestation pour demander une hausse de tous les salaires.

Marianne LAMIRAL



## • Pétrole

# Le baril à 100 euros, le chauffage à 17 degrés

Le baril de pétrole brut a atteint puis dépassé les 100 dollars dans les premiers jours de janvier, après avoir augmenté de 57,2 % au cours de l'année 2007.

Excellente nouvelle pour les compagnies pétrolières, dont les bénéfices grossissent proportionnellement !

En 2006 déjà, les profits du plus gros trust mondial, ExxonMobil, atteignaient presque 40 milliards de dollars, et ceux du groupe Total, 12,5 milliards d'euros, affichaient une hausse de 5 % sur le record de l'année précédente. Cela se traduisait par une augmentation de 15 % du dividende versé aux actionnaires. Total est d'ailleurs un excellent placement pour les capitalistes qui, sur une dizaine d'années, ont bénéficié d'un rendement moyen de 19 % par an... sept fois plus que le livret de Caisse d'épargne !

À l'autre bout de la chaîne, pour les consommateurs, la politique du pétrole cher se fait sentir sur l'ensemble des prix, à commencer par celui des carburants, mais aussi du chauffage, du gaz (dont le prix est indexé sur celui du pétrole), qui pèsent beaucoup plus sur les couches populai-

res. L'État français déplore d'ailleurs une stagnation de ses recettes en taxes pétrolières, ce qui signifie que les ménages les plus pauvres ont dû restreindre leurs commandes de fioul de chauffage ou limiter leurs déplacements en voiture.

Le prix du carburant est constitué essentiellement de la part qui revient aux pétroliers et aux chaînes de distribution, et surtout des 75 % de taxes perçues par l'État français. Or l'État ne veut ni contraindre en quoi que ce soit les trusts à réduire leurs prix (donc leurs profits) ni réduire les taxes qui lui rapportent... de quoi subventionner le grand patronat.

Le prix du carburant est une composante essentielle des dépenses de bien des travailleurs : ceux qui sont obligés d'utiliser leur voiture pour aller travailler, ceux qui résident en dehors des centres-villes, ceux qui utilisent le chauffage individuel, etc. Bien des travailleurs en sont donc réduits à moins se déplacer ou à se chauffer moins. De quoi faire augmenter en fait la température sociale !

Viviane LAFFONT

du blocage des salaires depuis des années, la part de ceux-ci dans le revenu global du pays a diminué, tandis que la part des profits a augmenté.

D'après de récentes études, ce sont ainsi 120 à 170 milliards d'euros supplémentaires qui seraient ainsi passés chaque année des salariés aux actionnaires.

S'il y a de faibles revenus d'un côté, ce n'est donc pas de la faute des ouvriers chinois, c'est d'abord parce qu'il y a des profits florissants de l'autre. Si les travailleurs avaient un contrôle sur la comptabilité des grandes entreprises, sur leurs réels bénéfices, sur la façon dont les patrons de ces grands groupes fixent leurs prix, ils pourraient vérifier que de l'argent, il y en a. Diminuer la part des richesses produites qui va aux profits pour augmenter celle qui revient aux salariés, ce serait largement possible ; et ce ne serait que justice.

Aline RETESSE

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Zéro de conduite !

Sale temps pour les ministres ? Leur patron Sarkozy les soumet à une évaluation de performances, confiée à une entreprise privée de « consultants » qui a établi pour chacun des critères chiffrés. Il en sortira une note, délivrée et commentée lors d'un entretien qui pourrait être préalable, non pas à licenciement, mais à remaniement ministériel.

### Ça ne rigole pas !

Ainsi, le ministre du Travail serait « noté » selon le nombre de chômeurs contraints de prendre n'importe quel emploi ou d'ouvriers obligés à travailler le dimanche. Le ministre de l'Éducation Darcos, « apprécié » selon le nombre d'heures supplémentaires imposées aux enseignants, pour cause de suppressions d'emplois. La ministre de l'Économie Lagarde « évaluée » selon son aptitude à nier l'inflation. La ministre du logement Boutin « jaugée » sur les tentes de sans logis qu'elle aura demandé à la police de faire disparaître. Le ministre de l'Immigration Hortefeux, selon le nombre d'étrangers expulsés.

### Du chiffre, du chiffre... mais quels chiffres ! Les lauriers iront aux champions de l'ignominie.

Si le jury avait été recruté dans le monde du travail, plutôt que d'aller financer ce « cabinet en stratégie Mars & Co », les notes seraient plus salées. Et tous recalés. Sarkozy en tête pour baratin sur l'amélioration du pouvoir d'achat. Ce dont les derniers sondages d'opinion donnent d'ailleurs un avant-goût !

Bilan de l'année scolaire, donc : l'élève Xavier Bertrand, ministre du Travail ? S'agit beaucoup, mais pour s'en prendre aux retraites, si bien que les cheminots et agents de la RATP se sont fortement mobilisés en novembre. Il ne s'en serait pas sorti sans l'aide des fédérations syndicales avec lesquelles il parlote encore. Et il voudrait maintenant nous faire tous passer à 41 ans d'annuités, voire 41 ans et demi.

L'élève Éric Woerth, ministre du budget et de la fonction publique ? Bavarde beaucoup, lui aussi, avec les fédérations de fonctionnaires, mais foin de l'augmentation générale des salaires dans le secteur, foin des centaines de milliers de postes nécessaires

pour rendre viables les services publics, et en particulier les établissements scolaires.

L'élève Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur ? Surestime largement ses capacités, au point d'avoir soulevé la fronde des étudiants et d'une partie des profs et chercheurs.

L'élève Roselyne Bachelot, ministre de la Santé ? Facilement m'as-tu vue, forte en succès faciles contre la cigarette, mais mégote quand il s'agit de rembourser au personnel hospitalier les 23 millions d'heures supplémentaires qui leur sont toujours dues. Et le pouvoir d'achat part en fumée avec l'introduction à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008, sous ses auspices, des franchises médicales sur les médicaments et le transport en ambulance.

L'élève Rachida Dati, ministre de la Justice ? N'a pas décroché le prix de bonne camaraderie chez les juges et avocats, à trop vouloir rayer des tribunaux de la carte. Et n'a rien entrepris contre la grande misère des prisons françaises, aussi indignes que celles de régimes dictatoriaux.

### Zéro pointé pour tous.

Reste aux travailleurs à infliger leur sanction à cette politique générale qui vise à réduire toujours la part des salaires au profit du capital. De gauche comme de droite, les gouvernants qui se sont succédé depuis près de 30 ans ont tous fait le même « chiffre ». Bilan : l'indice « CAC 40 » des principales valeurs boursières a augmenté de + 470 % depuis sa création. Ce faisant, les plus pauvres et les plus modestes s'appauvrissent toujours plus.

La colère du monde du travail est bel et bien là, et ne se contentera pas de distribuer de mauvaises notes. Pour gagner plus sans travailler plus, ni plus longtemps, il faut rétablir le rapport de force en notre faveur : infliger à tous les lèche-bottes du patronat qui parodent au gouvernement, chez le Pape ou aux côtés de Bolloré, une frousse salutaire. Oui, n'en déplaise à Sarkozy, que l'année 2008, quarante ans après mai 68, soit celle où ce sera la rue qui gouverne.

**Éditorial des bulletins d'entreprise du lundi 7 janvier 2008, édités par la Fraction.**

### Convergences Révolutionnaires n° 54 (novembre-décembre 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

**Dossier :** Croissance, décroissance, d'un cauchemar à l'autre

**Articles :** Cheminots, RATP, EDF, GDF, étudiants, fonctionnaires : La fédération des luttes à portée de mains ? – retraites : 15 ans d'attaques systématiques – Une tribune de la LCR : poursuivre la discussion, engager de nouvelles relations – USA : la majorité contre la guerre – Allemagne : grève tenace des roulants – Belgique : les méfaits du communautarisme : suite mais pas fin.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :  
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18  
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

### • Projet de loi sur la « rétention de sûreté »

# Cinéma sécuritaire

**Le gouvernement a proposé au Parlement un projet de loi relatif à la « rétention de sûreté ». Il s'agit de placer dans des centres spéciaux les détenus ayant purgé leur peine mais que trois magistrats, après consultation d'une commission composée entre autres de psychiatres, auraient jugés encore dangereux.**

Ce traitement serait applicable à des détenus condamnés à une peine de quinze ans de prison ou plus, pour des crimes sexuels ou particulièrement violents commis sur des mineurs. La rétention, prévue pour un an, pourrait être renouvelée indéfiniment.

D'après le gouvernement, il s'agit d'éviter, par exemple, des actes de récidive d'un pédophile, comme celui qui s'est produit à Roubaix en août dernier, actes épouvantables heureusement rares – 1 % de récidive chez les violeurs selon l'ancien ministre Robert Badinter – mais toujours très relayés et amplifiés par les médias.

Toujours prêt à dégainer sur les sujets sensibles et médiatisés, Sarkozy a déclaré : « Tant qu'ils ne se feront pas soigner, tous ces prédateurs ne sortiront pas de prison. » Mais on se demande alors pourquoi on ne les soigne pas dès le début de leur incarcération, au lieu d'attendre quinze ans et plus, et même pourquoi ils ne se retrouvent pas en hôpital psychiatrique au lieu du système carcéral qui ne peut que contribuer à aggraver leurs troubles mentaux.

La raison est tout simplement qu'il faudrait consacrer des moyens importants à la médecine psychiatrique et au suivi de ce type de prisonniers – et des autres – alors que les budgets correspondants sont de plus en plus réduits à la portion congrue. Le gouvernement prétend qu'il veut « protéger la société » mais, aux mesures qui pourraient aider à soigner ces malades mentaux, il préfère le cinéma sécuritaire.

Sylvie MARÉCHAL

Le pénitencier de Saint-Martin-de-Ré.



## La prison ne soigne pas...

Selon un rapport publié en 2005 par l'Observatoire international des prisons, la prison est « pathogène » et contribue à rendre « paranoïaque ». « Un entrant (en prison) sur dix déclare avoir fait l'objet d'un suivi psychiatrique dans l'année précédant l'incarcération » mais « 56 % d'entre eux n'ont pas eu la possibilité de rencontrer un psychiatre à leur arrivée en détention. Pour un grand nombre de détenus, prison est synonyme de rupture du suivi psychiatrique. »

On assiste à « l'incarcération grandissante des malades mentaux » et « la banalisation de cette évolution en partie liée avec la fermeture d'un très grand

nombre de lits en psychiatrie ». « Pour la CGT pénitentiaire, la prison ne doit pas être considérée comme « un espace de soins ». »

En 2004, le ministère de la Santé n'a pu que constater une « inadéquation entre les besoins de prise en charge et l'offre effective ». En clair, il n'y a pas assez de médecins, pas assez de services, pas assez de moyens.

Après quoi on vient nous dire que la solution serait d'enfermer les prisonniers encore au-delà de leur peine pour les soigner !

S.M.

## • Déchets

### Le gouvernement veut faire payer les ménages



Suite au Grenelle de l'environnement, des « réunions de suivi » ont lieu chaque mois, en présence des associations concernées et du ministre Borloo. Fin décembre, lors d'une de ces réunions, il a été décidé qu'il serait désormais obligatoire pour les communes de financer une partie du traitement des déchets grâce à une redevance « incitative ».

Il s'agit d'un système socialement assez injuste.

#### • Note des ministres

### La seule qui compte, c'est la note de frais

Depuis qu'il est président, Sarkozy prend trois sortes de mesures : des mesures contre les travailleurs, des mesures favorables aux grandes fortunes, et aussi des mesures farces et attrapes. Apparemment la notation des ministres ressort de cette dernière catégorie.

D'une part cela existe déjà, la Cour des comptes et les commissions parlementaires sont faites pour « évaluer les politiques des différents ministères ». D'autre part, et surtout, cela n'a aucune espèce d'importance : bien ou mal notés, les gouvernements font ce pour quoi ils sont nommés, la politique nécessaire au grand patronat.

La seule pauvre nouveauté de cette annonce, c'est que l'évaluation serait désormais faite par un « cabinet privé ». Parce que pour ces gens-là il n'y a de bon, d'efficace et de moral que ce qui rapporte de l'argent à quelqu'un, le cabinet d'audit Mars en l'occurrence.

Mais, comme de bien entendu, cet audit privé sera payé avec de l'argent public.

Paul GALOIS

Aujourd'hui, la plupart des communes financent le traitement des ordures ménagères grâce à une taxe intégrée aux autres charges foncières, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). L'instauration de cette taxe n'est pas obligatoire, mais quelque 80 % des communes y ont recours. Or, certaines associations de défense de l'environnement prétendent que cette taxe ne serait pas « responsabilisante ». Lors du Grenelle, ces associations ont donc milité pour que l'on rende obligatoire un système « incitatif », où la taxe serait calculée en fonction de la quantité de déchets produits. C'est ce que l'on appelle la REOM (redevance d'enlèvement des ordures ménagères).

Cette REOM existe depuis longtemps, mais peu de communes y avaient recours jusque-là. Lors de la réunion du mois de décembre, Borloo a accepté l'idée que la taxe incita-

tive (REOM) serait désormais obligatoire et devrait financer 40 % au moins du traitement des déchets sur une commune. Un « comité technique » a été chargé d'étudier les modalités d'application.

L'instauration de cette REOM risque d'être une véritable usine à gaz ! Car elle suppose de mesurer ce que chaque foyer « produit » comme quantité de déchets. Cela n'est pas trop compliqué dans les maisons individuelles – il faut alors peser les containers de déchets. Mais cela se complique nettement dans l'habitat collectif, où les poubelles de tout l'immeuble sont regroupées.

Mais surtout, le système de la REOM est jugé – y compris par des associations d'élus – socialement injuste, parce qu'il ne frappera pas de la même manière les familles nombreuses populaires et les ménages aisés. En effet, ce sont les emballages qui représentent la principale source de déchets ménagers, et c'est dans les hypermarchés et les magasins à bas prix, fréquentés par les couches populaires, que l'on trouve le plus d'aliments emballés, plus que chez les petits commerçants ou sur les marchés.

En réalité, il n'y a aucun choix pour les consommateurs. Ce sont les industriels et les distributeurs qui décident de la manière dont ils conditionnent leurs produits. Ce devrait donc être à eux de payer le traitement des déchets qui en résultent.

Pierre VANDRILLE

## • Quand les Verts proposent

### Payer pour contourner Paris ?

Le chef de file des Verts de Paris, Denis Baupin, a dévoilé dimanche 6 janvier quelques-unes des propositions de son parti pour les élections municipales. Il en ressort que, pour bénéficier de la politique des Verts dans la capitale, il vaut mieux être parisien et riche que banlieusard et pauvre.

Certes, les Verts se préoccupent des couches populaires : ils souhaitent instaurer un « revenu parisien universel » censé faire en sorte... qu'aucun Parisien ne gagne moins de 815 euros ! Sans oublier une proposition qui serait comique si elle ne reflétait pas tant de mépris social, l'instauration d'une « carte fruits et légumes bio », permettant aux « bénéficiaires à faible revenu » d'acheter 40 euros de fruits et légumes bio par mois. Les plus pauvres n'auront à manger qu'avec menu obligatoire.

Mais c'est en matière de transports que Baupin se montre le plus fort, avec sa proposition de rendre payants le périphérique et les autoroutes franciliennes « pour financer les transports collectifs ». Ayant abandonné l'idée d'instaurer, comme à Londres, un péage pour pénétrer dans les quartiers les plus

centraux, l'élu Vert propose pire : car ce n'est pas tant l'accès en voiture au centre-ville de la capitale qui est quotidiennement indispensable pour des centaines de milliers de banlieusards, que son contournement par le boulevard périphérique et les deux autoroutes en rocade, l'A104 et l'A86. Ces axes sont énormément utilisés pour effectuer les trajets banlieue-banlieue... là où, justement, les transports collectifs sont particulièrement manquants.

Baupin, qui ne brigue les voix que des Parisiens, propose donc assez cyniquement de rejeter le financement des transports en commun... sur les automobilistes de banlieue, ceux qui n'ont le plus souvent pas d'autre choix que de prendre leur voiture pour aller travailler.

P.V.



## • Financement des partis politiques

### Les « nouveaux centristes » se font Polynésiens !

Lors des élections législatives de juin 2007, le Nouveau Centre d'Hervé Morin a obtenu vingt députés. Ces ex-notables de l'UDF, ayant lâché Bayrou et son MoDem, ont soutenu Sarkozy et obtenu en échange le poste de ministre de la Défense pour Hervé Morin.

Mais ce nouveau parti et ses élus n'avaient pas droit aux financements publics des partis. En effet, pour recevoir ces subventions, un parti doit présenter plus de 50 candidats aux élections législatives, qui doivent réaliser plus de 1 % des voix. Si ces conditions sont remplies, chaque voix donne droit à une subvention annuelle de l'ordre actuellement de 1,66 euro pour le parti

et ensuite chaque élu donne aussi droit à quelque 44 400 euros de subvention annuelle.

En juin, le Nouveau Centre n'a pas rempli la première condition de 50 candidats recueillant au moins 1 % des voix. Mais par chance, les textes sur le financement public des partis politiques permettent aux formations d'Outremer de recevoir des finance-

ments publics dès lors qu'elles présentent au moins un candidat aux législatives recueillant plus de 1 % des voix.

Or une petite formation, Fetia Api, ayant obtenu en juin dernier 1,1 % des suffrages exprimés dans les deux circonscriptions de Polynésie française, a donc eu droit à un financement public, mais à aucune subvention au titre des élus puisqu'elle n'en a pas. Qu'à cela ne tienne, les 21 députés et quelques sénateurs du Nouveau Centre ont donc annoncé leur adhésion à Fetia Api ! Cela permettra le verse-

ment annuel de plus de 900 000 euros de subventions publiques, au titre d'élus appartenant maintenant à ce parti polynésien !

La manœuvre étant légale, les dirigeants du Nouveau Centre ont signé une convention avec Fetia Api : 900 000 euros pour le Nouveau Centre et un pourboire de 30 000 euros pour Fetia Api.

Magouiller plus pour gagner plus, voilà le nouveau slogan des amis politiques de Sarkozy.

Louis BASTILLE

• Kenya

## Simulacre électoral et bain de sang

**Le Kenya a été secoué par de violentes émeutes antigouvernementales, ces dernières semaines.**

Le 27 décembre, au sortir de l'élection présidentielle, le président-dictateur sortant, Mwai Kibaki, réalisant un véritable coup de force, s'est autoproclamé « élu ». Cela a mis le feu aux poudres, déclenchant la colère de la population pauvre des bidonvilles de Nairobi, la capitale. La révolte s'est étendue à d'autres villes de province comme Eldoret ou Kisumu. Acquisé au candidat de l'opposition, Raila Odinga, chef du Mouvement Démocratique Orange, ancien ministre de Kibaki et devenu son principal rival aujourd'hui, la population a répondu à la fraude massive orchestrée par le pouvoir en manifestant dans la rue, en s'attaquant aux magasins, en affrontant les forces de l'ordre. Émeutes et répression policière ont fait près de 600 morts et entraîné l'exode de 250 000 personnes.

Le Parti de l'Unité nationale de Kibaki règne en maître sur le Kenya depuis des décennies. Les hiérarques du régime se partagent la manne financière liée au tourisme, principale, pour ne pas dire unique richesse du pays. La corruption est généralisée, notamment dans les hautes sphères du pouvoir. Deux affaires de corruption portant sur le détournement de plusieurs centaines de millions de dollars au détriment du Trésor kenyan ont fini d'achever le discrédit du régime Kibaki aux yeux de la population kenyane. Un discrédit dont a profité son ancien ministre Raila Odinga, pour apparaître aux yeux des masses pauvres comme l'homme du changement !

Le président-dictateur sortant, Kibaki, n'a cessé de défrayer la chronique. En 2006, un rapport avait rendu publics les millions de dollars consacrés... à l'achat de voitures de luxe à l'usage des privilégiés du régime. Cette somme aurait pu assurer la scolarité de 25 000 enfants pendant une bonne dizaine d'années ! Parallèlement, la population qui s'entasse dans les bidonvilles des grandes villes, sans eau ni électricité, avec bien souvent moins de un dollar par jour pour survivre, est confrontée quotidiennement à une flambée des prix des biens de consommation.

Les élections kenyanes, présidentielle et législatives, qui viennent d'avoir lieu se sont donc déroulées dans un contexte de discrédit généralisé du régime et dans un climat social et politique très tendu. La campagne électorale a fait déjà 70 morts lors d'affrontements entre parti-

sans et adversaires de Kibaki. Les élections législatives ont permis à la population de sanctionner les ministres corrompus qui briguaient un mandat au Parlement. Pas moins de vingt ministres ont été battus à plate couture par les candidats de l'opposition, celle-ci raflant les trois quarts des 210 sièges à pourvoir. L'élection présidentielle, qui avait lieu au même moment, risquait à son tour de se transformer en déroute pour Kibaki. Les résultats partiels de 183 circonscriptions sur 210 donnaient gagnant Raila Odinga. Mais coup de théâtre... ce fut Kibaki qui fut proclamé « élu » !

Pour assurer « son élection » et rattraper son adversaire, Kibaki avait bourré les urnes. Il a décrété le black-out sur toute information, interrompant toutes les émissions de radio et de télévision, expulsant manu militari du centre de conférence les journalistes censés couvrir les élections. Et surtout, il a déployé massivement les forces de répression, police, garde présidentielle, forces spéciales et forces armées, enrôlant jusqu'aux gardiens de prison pour mater la révolte naissante dans les rues de la capitale. Dans les villes du pays et dans les bidonvilles connus pour être des fiefs de l'opposition, l'armée a tiré à balles réelles sur les manifestants. De 300, le nombre des victimes est passé à plus de 600, chiffres officiels de la police kenyane et donc certainement sous-évalués.

La presse, le pouvoir et même l'opposition ont présenté les affrontements de ces derniers jours au Kenya comme d'origine ethnique : entre les Luo, ethnie à laquelle appartient l'opposant Odinga, et les Kikuyu, ethnie de Kibaki. C'est ce qui se serait produit notamment lors du massacre de dizaines de villageois Kikuyu brûlés vifs dans une église. Cet aspect existe certainement, et il est probable aussi que les différents clans politiques spéculent sur ce type d'affrontement. Mais réduire les événements du Kenya à cela relève de l'escroquerie.

Le paravent démocratique, un multipartisme de façade mis en place au Kenya ces dernières années pour attirer les investisseurs étrangers, vient de crouler sous les balles des militaires. Afin de se maintenir, le pouvoir a mis un terme au simulacre des élections dans un bain de sang.

René CYRILLE

• États-Unis

## Primaires : les candidats tentent d'avoir l'air neuf

**Avec le lancement des primaires en ce début janvier, la campagne électorale présidentielle américaine qui doit se conclure le 4 novembre prochain est lancée.**

Les électeurs aspirent paraît-il au changement. Et on les comprend ! Les deux mandats de Bush n'ont pu qu'alimenter cette aspiration tant la guerre en Irak est devenue impopulaire et tant les attaques patronales et la crise immobilière pèsent sur la population laborieuse. D'ailleurs les candidats républicains eux-mêmes s'efforcent de prendre leurs distances par rapport au président, pour tenter de se faire entendre.

Mais le choix des électeurs est très limité, malgré le nombre de candidats qui se disputent à l'intérieur de chacun des deux

partis, démocrate ou républicain. Car seuls ceux qui ont récolté assez de millions de dollars pour payer leur campagne, en particulier dans les médias, peuvent faire connaître leur candidature. Seuls les candidats qui sont ainsi financés par les riches donateurs peuvent se faire entendre. Et tous sont des politiciens ayant déjà des responsabilités dans les deux principaux partis.

Alors il reste aux électeurs la possibilité de changer la tête de leur président. Cela alimente en particulier le « suspense » quant aux chances de Hillary Clinton, une femme à la présidence, ou de Barack Obama, un Noir à la Maison-Blanche.

Mais quant au changement de politique que cela entraînerait, presque tous les candidats, même ceux du camp républicain, se présentent comme celui ou

celle qui pourrait l'apporter. Mais aucun ne se risque à faire des promesses claires, que ce soit sur la guerre en Irak ou sur la situation économique des travailleurs.

Les polémiques entre les candidats à l'occasion des primaires sont d'ailleurs édifiantes. Même dans le camp des Démocrates, le changement promis est loin d'être évident. Hillary Clinton a voté en son temps pour la guerre en Irak, ce que Barack Obama ne se gêne pas de rappeler. Celui-ci s'est fait remarquer en s'opposant à la guerre en Irak avec cette formule : « *Je ne suis pas contre toutes les guerres ; je suis seulement contre les guerres idiotes.* » Mais il a voté ensuite tous les crédits demandés pour la guerre, ce qu'Hillary Clinton n'a pas manqué d'utiliser comme argument contre Obama, lançant même à



• États-Unis

## Des vedettes qui flottent comme des coffres-forts

Après l'attentat du 11 septembre, le gouvernement américain a lancé, sous le nom de « projet deepwater », un appel d'offres pour moderniser l'équipement de ses garde-côtes. Ce fut le regroupement Lockheed-Martin et Northrop Grumman, fournisseurs habituels de l'armée américaine, qui remportèrent ce marché de 24 milliards de dollars sur 20 ans. Mais, comme il s'agit du pays de la

libre entreprise, l'État leur confia toute l'affaire, les entreprises privées se contrôlant elles-mêmes, depuis l'étude des besoins jusqu'à la réalisation et à l'équipement complet de 91 navires, 124 vedettes, plus quelques avions et hélicoptères.

La livraison des premiers bateaux, en 2006, donna lieu à quelques surprises. Les embarcations rallongées avaient une fâcheuse tendance à s'ouvrir sur

la couture, le matériel électronique embarqué sur les canots ne supportait pas l'eau, des brèches s'ouvraient dans les coques des bateaux neufs, les embarcations légères flottaient comme des briques, le câblage dégageait des gaz asphyxiants en cas d'incendie et le « bateau amiral » qui aurait dû être la fierté des garde-côtes présentait des faiblesses structurelles telles qu'il valait mieux qu'il reste au port...



• Italie

# Naples et sa région, victimes de l'incurie des pouvoirs publics

**Naples et les villes de sa périphérie disparaissent sous les immondices : 4 500 tonnes de débris jonchent les rues de Naples ; 50 à 60 000 tonnes s'étalent autour de la ville et quelque 100 000 tonnes dans l'ensemble de sa région, la Campanie. La situation, qui n'arrête pas de se dégrader depuis des**

afin de diminuer leur volume, les ordures ont été compactées en énormes paquets. Rapidement remplie, chacune des zones de stockage est régulièrement fermée définitivement... puis ré-ouverte provisoirement. 250 hectares de terrain autour de Naples sont ainsi entièrement occupés par des pyramides de paquets d'ordures, emballés dans du plastique qui

énième fois plusieurs de ces décharges surchargées. À Pianura, petite ville de la banlieue de Naples, une manifestation dans la nuit du 7 janvier a été particulièrement violente et la police a dû reculer tandis que les camions qu'elle escortait, débordants de paquets d'ordures, ont été contraints de faire marche arrière.

Car dans les rues de Naples,

sont abandonnés, dévastés par la présence de montagnes de déchets, avec l'apparition de rats et les risques de maladies que cela signifie.

Il a fallu que la situation se dégrade à ce point pour que les pouvoirs publics se décident à prendre quelques mesures qui, même si elles entraînent en vigueur, ne seraient que partielles. Car en fait, le problème de

propos de ses revirements : « Il pourrait avoir un débat intéressant avec lui-même. »

En ce qui concerne leur programme économique, l'un comme l'autre prônent les aides aux entreprises, dans la droite ligne de ce que Bush et les gouvernements précédents, Républicains ou Démocrates, ont fait. Tout au plus Obama prétend-il « faire de la politique autrement », ce qui n'engage pas à faire une autre politique !

Et comme les candidats Républicains, plus réactionnaires les uns que les autres, apparaissent encore plus difficilement comme des hommes neufs, on mesure le peu de choix qui est offert aux électeurs.

Dominique CHABLIS



Ces légères malfaçons finirent par causer quelques remous. Aussi, le 21 décembre dernier, après neuf mois de négociations avec les marchands de canons indécis, le Sénat finissait-il par voter une modification du contrat de façon à permettre un contrôle public de « deepwater », autrement dits « eaux profondes ». Si c'est là qu'il faut aller chercher les fonds engloutis...

Paul GALOIS



AltoCasertano

**années, a atteint un tel degré de gravité que le gouvernement vient de décider un plan d'urgence visant, avec l'aide de l'armée, à faire place nette en l'espace de dix jours ! Il y a tout à parier, malheureusement, que ce sera beaucoup plus long, si jamais cela se réalise.**

Ces ordures s'accumulent parce qu'on prétend qu'il n'y aurait ni endroit ni moyen de les traiter. Mais l'incinérateur qui serait nécessaire pour éliminer ces ordures attend depuis quatorze ans d'être terminé. Si pour toute l'Italie, on compte une cinquantaine d'incinérateurs et autres usines de retraitement des ordures, dont une trentaine au nord du pays, il n'y en a aucun pour Naples et sa région.

Toutes les décharges à ciel ouvert de la région sont donc plus que pleines. Depuis 2001,

résiste mal au temps et aux intempéries. L'une des raisons de la colère actuelle des habitants des villes où se situent ces entrepôts-décharges est qu'ils refusent qu'on ré-ouvre pour la

Depuis des dizaines d'années, la Camorra freine tout ce qui serait susceptible d'entraver son contrôle du traitement des déchets, secteur qui lui rapporte des milliards.

Dans les carrières, sous les terres agricoles, sous des friches industrielles, sur des terrains revendus ensuite comme terrains constructibles, entre 2000 et 2004, pas moins d'un million de tonnes de déchets ont été enfouis par ses soins. Ils provenaient non seulement de Naples et de sa région, mais de toute l'Italie, et les ordures ménagères ne sont pas les seules concernées. Les entreprises industrielles, y compris les plus

importantes, s'en remettent à des circuits mafieux pour se débarrasser à moindre coût de leurs déchets. Ce sont des gens liés à la Camorra qui se chargent de récupérer, transporter et faire disparaître à des prix défiant toute concurrence, et en dehors de tout contrôle d'une quelconque autorité, les déchets de quelque provenance que ce soit, industriels, chimiques, hospitaliers, etc., s'assurant ainsi un marché aussi juteux qu'illégal.

Ce sont aussi souvent des gens liés à la Camorra qui contrôlent les terrains consacrés aux décharges, y compris celles des ordures ménagères.

les ordures recommencent à être ramassées... dans les quartiers riches. Si le centre touristique de la ville est à peu près nettoyé, les quartiers périphériques et les villes des environs

fond est celui de la présence de la mafia napolitaine, la Camorra, dans nombre de domaines de la vie publique, et en particulier dans celui de la gestion des ordures.

Face à la puissance de la Camorra, les pouvoirs publics oscillent entre deux attitudes : fermer les décharges que celle-ci contrôle ; ou bien les ré-ouvrir quand ils n'ont plus d'autre solution pour stocker les ordures, quitte à provoquer la colère de la population locale qui ne veut plus de ces décharges sous son nez.

Les déchets qui s'accumulent dans les rues de Naples et autres villes de façon catastrophique pour l'ensemble de la population illustrent ainsi l'incurie des pouvoirs publics ; qu'il s'agisse de traiter les ordures ou d'empêcher la gangrène mafieuse de pourrir la société.

Lucienne PLAIN

## • Turquie-Irak

Écrits alors que l'armée turque poursuit ses attaques contre les positions de la guérilla kurde au nord de l'Irak, les articles qui suivent sont extraits du journal de nos camarades turcs de Sinif Mücadelesi (UCI), du 4 janvier.

# La vérité sur les opérations militaires

**Le Premier ministre Erdogan s'est flatté du fait que pour la première fois les opérations militaires menées au nord de l'Irak contre le PKK ont eu le soutien et des États-Unis et de l'Union européenne.**

On sait que depuis 1984, 40 000 personnes ont été tuées, dont la grande majorité d'origine kurde, et tous les ans 10 milliards de dollars sont dépensés dans la lutte contre le PKK, ou plus exactement contre le peuple kurde qui réclame ses droits nationaux et qui se révolte contre la répression. Ces dernières années, il y a eu 24 opérations militaires au nord de l'Irak dans le but d'en finir avec le PKK. Une fois même, avec la participation de 35 000 soldats. Et on connaît les résultats. (...)

Les travailleurs, surtout les travailleurs turcs, n'ont aucun intérêt à soutenir tout cela. S'ils le font, qu'ils le veuillent ou non, cela revient pour eux à soutenir l'État et l'état-major, et les patrons qui les exploitent, les oppriment et sont responsables du chômage qu'ils subissent. (...)

Ces dernières semaines toute une batterie d'augmentations a eu lieu. Après l'augmentation importante du prix des transports en commun, l'électricité a subi une augmentation de 15 %, le gaz de 7,4 % et l'essence a de nouveau augmenté. Maintenant, il est question d'augmenter le prix des denrées alimentaires et des produits de base. Une campagne

« d'explication » est déjà en cours en vue de justifier comme une nécessité les nouvelles hausses à venir et les attaques déjà programmées contre les droits acquis.

La presse écrite et les chaînes de télévision expliquent longuement qu'« une année difficile attend la Turquie ». Pour eux, concrètement, cela veut dire que les travailleurs doivent accepter de se serrer la ceinture pour défendre la patrie, et que pendant ce temps les profits des patrons vont continuer à grimper ! (...)

Les patrons ainsi que l'État et le gouvernement utilisent différents prétextes qui vont du problème du PKK au problème du terrorisme et à la crise, disant que l'économie est dans l'impasse. Ils voudraient faire payer la facture aux travailleurs, qui n'en sont aucunement responsables.

Pour défendre leurs intérêts et leurs droits, les travailleurs devront réagir ensemble d'une façon consciente, quelle que soit leur origine, Turcs ou Kurdes, sans tomber dans le piège de la division. L'année 2008 sera une année difficile pour les travailleurs ? Si la classe ouvrière utilise sa force, alors c'est pour les patrons et les parasites qu'elle sera difficile !



## C'est aussi chez nous qu'ils bombardent !

**La guerre menée par l'armée contre le PKK sous prétexte de lutter contre la « terreur » est dénoncée seulement par quelques petits groupes qui exigent l'arrêt des bombardements. De la droite à la gauche, les grands défenseurs de la « démocratie » n'ont même pas protesté contre le fait que le meeting programmé du DTP (le parti légal nationaliste kurde) n'a pas été autorisé. Personne n'a élevé la voix contre la campagne antikurde des médias.**

L'État, l'armée et le gouvernement parlent de la « terreur » et du PKK. En revanche la gauche et certains dirigeants syndicaux parlent tout au plus du fait que les dépenses militaires pèsent sur les salaires, voire disent que « là-bas, ils bombardent, ici on augmente les prix ». D'autres disent de façon vague qu'« il faut mettre l'accent sur la paix ». Personne n'explique aux travailleurs pourquoi ils devraient

s'opposer aux bombardements, alors qu'on leur insuffle maintenant le nationalisme et la haine des Kurdes, présentés comme une « poignée de terroristes ».

Même si la guerre et les bombardements ont lieu loin de nous, sur les montagnes de l'Irak du Nord, ils nous touchent profondément. Depuis cet été, plusieurs dizaines de milliers de soldats, qui sont de jeunes

ouvriers, des enfants ou des pères, sont contraints de vivre sur les montagnes, sous des tentes ou dans des baraquements de fortune pendant des mois, avec au ventre la peur d'être tués à tout moment, subissant la chaleur, le froid dans des conditions difficiles. À ces jeunes d'origine turque ou kurde qui sont arrachés de leur vie sous le prétexte de défendre « la patrie » on interdit d'exprimer leur peur et leurs inquiétudes. Ils voient leurs camarades blessés, tués, les jambes arrachées par les mines, les mains gelées. Dans ces conditions, se taire et obéir est absurde, mais on les y oblige.

Ces conditions détruisent l'équilibre mental et physique.

Ensuite des dizaines de ces jeunes soldats retournent à leur travail dans les villes. (...) Comment pourront-ils s'adapter à la société autour d'eux ?

Tout cela parce que la bourgeoisie turque et ses dirigeants politiques ne veulent pas reconnaître les droits économiques, sociaux et culturels du peuple kurde, ce qui permettrait de résoudre ce problème facilement.

La guerre ne nuit pas seulement au PKK et aux Kurdes, elle pourrait toute la société de l'intérieur. Cette guerre qui dure depuis plus de 20 ans entraîne la déformation de plusieurs générations de jeunes, et son influence se propage de proche en proche dans toute la société. (...) La gauche turque elle-

même n'est pas épargnée par cette militarisation ni par la propagation du poison du nationalisme. Elle parle abstraitement de la fraternité des peuples mais ne fait rien pour. (...) Les sections syndicales même « de gauche » observent un silence total en ce qui concerne les bombardements. La guerre et le fait que les militaires occupent le devant de la scène arrangent aussi le gouvernement qui, préoccupé d'appliquer des mesures d'austérité dans l'intérêt des patrons, saisit l'occasion pour se dédouaner.

Face à cette situation il faut affirmer la fraternité des peuples car les intérêts et les conditions d'existence des travailleurs kurdes et turcs sont étroitement liés.

Ces articles sont extraits du journal *Le Pouvoir aux travailleurs*, édité par nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI - UCI)

## • Tchad

# Sous prétexte de la guerre la répression s'abat sur les populations

Les nouveaux combats qui ont éclaté fin novembre-début décembre, au nord est du Tchad, entre l'armée gouvernementale et les diverses factions armées de la rébellion, étaient, paraît-il, d'une rare violence. On parle de plusieurs centaines de morts parmi les belligérants, de part et d'autre. On sait qu'en pareille circonstance, ce sont toujours les populations des zones où se déroulent les affrontements qui sont les principales victimes, et en général, les plus nombreuses aussi, car les chiffres officiels ne sont pas souvent annoncés.

Si les victimes civiles sont abandonnées à leur sort, les soldats morts ont eu droit à un enterrement officiel tandis que les blessés sont acheminés par voie de terre et par air à Abéché (ville du nord) ou à N'djaména pour y être soignés. Certains militaires blessés, faute de place, et aussi par manque du personnel compétent (chirurgiens surtout) sont acheminés vers le Cameroun voisin, notamment à

Kousséri, Garoua ou Yaoundé.

Depuis le 28 novembre dernier, l'hôpital de référence de N'djaména ouvert au public est fermé : seuls les blessés de guerre y sont soignés, et l'armée monte la garde pour empêcher les civils d'y entrer. Or les autres hôpitaux de la capitale, qui sont privés, coûtent cher ; dans ces conditions, les pauvres n'ont qu'à crever.

Depuis le début de ce nouveau conflit, sous prétexte de traquer des rebelles qui se seraient infiltrés dans la capitale, mais aussi pour saisir les armes détenues par certains habitants, un couvre-feu est instauré dans N'djaména. En pareil cas, des hommes armés, en tenue militaire ou pas, en profitent pour voler tout ce qui a de la valeur : télévisions, radios, téléphones portables, tapis, etc.

En sus du couvre-feu, une censure a frappé la presse, écrite surtout. Avant toute parution, le responsable d'un journal doit envoyer une copie à la présidence pour lec-



Un numéro de journal censuré.

ture. Il faut attendre l'aval du comité de censure. Mais on ne sait pas encore pour quel motif le directeur de publication de l'hebdomadaire *Notre Temps* a été arrêté il y a quelques jours, et tous les exemplaires du dernier journal ont été saisis. Selon les dernières

nouvelles, le directeur a été relâché.

Rappelons que cet hebdomadaire est connu dans le milieu petit-bourgeois comme un journal qui critique ouvertement les agissements et les magouilles des dirigeants. Ce qui lui attire

parfois les foudres des gouvernants. L'ancien directeur du journal, plusieurs fois menacé par les sbires du régime, a finalement été assassiné par poison. Les dirigeants croyaient ainsi en finir avec toute critique envers eux ou contre leur gouvernement. Mais à leur grande surprise, le petit frère du défunt a pris la relève. Le pouvoir s'acharne à nouveau sur lui.

D'autres journalistes ont été également intimidés. C'est le cas, par exemple, du rédacteur d'un autre hebdomadaire, *L'Observateur*, ou du bihebdomadaire *N'djaména Hebdo*.

Les populations tchadiennes en ont marre de cette guerre qui dure depuis plus d'un quart de siècle, et des couvre-feu à répétition qui désorganisent la vie sociale, qui profitent à un ramassis de brigands de tout bord : elles souhaitent vivement la fin de la guerre qui leur est imposée d'en haut, par le gouvernement et les différents seigneurs de guerre.

## • Côte-d'Ivoire

# Les populations de l'Ouest abandonnées à elles-mêmes dans des villages dévastés

**Le mois dernier, un jeune de la région de Bangolo est parti rendre visite à ses parents. Ces derniers, à l'issue de près de quatre ans d'exil, ont décidé de rentrer au village après la suppression de la « ligne de confiance » (qui divisait la Côte-d'Ivoire entre le Sud et la zone du Nord insurgée contre Gbagbo - NdLO). Il raconte ici la misère des parents qui n'ont plus de maison ni de plantation après les cinq ans de guerre.**

« Cela fait plus de 6 ans que je n'ai pas mis les pieds dans mon village. C'est un an plus tôt, avant le déclenchement de la crise armée de 2002, que j'ai rendu visite aux parents. Avant d'atteindre mon village, on tra-

versait plusieurs autres villages et des campements tellement grands qu'ils avaient l'allure d'un village. Ces campements étaient habités à la fois par ceux qu'on appelle les « allogènes » et par les « autochtones » guérés. Ils vivaient tous ensemble et même quand il y avait des conflits, ils arrivaient à les régler à l'amiable.

Aujourd'hui je fus étonné que tout cela soit du passé. Plusieurs campements et plusieurs de ces villages sont complètement dévastés. À la place, il ne reste que de la broussaille. La piste menant à mon village est devenue un sentier car aucun camion n'y passe. Les moyens de transport sont les vélos, les motos ou les brouettes.

Tout cela parce que c'est dans notre région que les affronte-

ments entre les bandes armées libériennes recrutées d'un côté par la rébellion (MPIGO) et de l'autre côté par le pouvoir (MILOCI), ont été les plus meurtrières. Ces « voyous de la mort » entraînés pour tuer ont massacré les villageois sans pitié. Les parents avaient fui dès lors les villages. Mais si la guerre elle-même fut de courte durée, elle laissa la place à d'autres bandes armées appelées les « coupeurs de route » qui sévissaient. Elles écumaient nuit et jour les villages, les campements pour voler et piller la récolte des paysans. L'insécurité due à ces bandes continue même à présent de hanter les villageois. Malgré un calme relatif qui s'instaure peu à peu dans la région, suite à la suppression de la « ligne de

confiance » et la création du CCI (Centre de Commandement Intégré), l'insécurité demeure. Mais même les militaires du CCI sont obligés de rester en groupe lorsqu'ils se rendent dans les champs.

La conséquence de cette situation est le manque de nourriture chez les parents. Toutes les plantations ont été abandonnées pendant toutes ces années. Aujourd'hui tout manque dans les villages : pas de puits d'eau potable, pas de marché pour s'approvisionner, pas d'électricité dans les villages où il y en avait ; les écoles sont remplies de broussailles. Les risques de famine et d'épidémie de choléra sont certains.

Mais l'appel incessant des parents envers les autorités pour

les aider à réhabiliter les plantations, les routes et les pompes d'eau tombent toujours dans des oreilles de sourds. Les parents ont le sentiment d'avoir été « utilisés » comme des cobayes aux heures chaudes de la guerre car notre région fut le réel théâtre de cette guerre.

Sinon, comment comprendre qu'après avoir demandé aux gens de rentrer dans leurs villages, là où ils ont tout perdu, on ne leur apporte pas de l'aide ? »

Ce récit et ce cri de colère de ce jeune font partie de la réalité que vivent les paysans dans le pays profond, loin des manigances des politiciens qui ne pensent qu'aux élections et surtout à comment les remporter.

## • Sarkozy et Hortefeux contre les sans-papiers :

# 24 000 personnes expulsées comme des criminels

**Sarkozy, dans son grand show à la presse, le 8 janvier, a une nouvelle fois défendu « sa » politique de l'immigration. Avec des trémolos dans la voix, il a exprimé sa volonté « d'aller au bout de la politique des quotas ».**

Ces « quotas » concernent quelques personnes triées sur le volet et acceptées sur le territoire français, comme par exemple, selon Hortefeux, le directeur coréen d'une société de vente par internet, l'Australien docteur en physique et le Philippin professeur d'université. Pourtant, sa politique se traduit essentiellement par

24 000 personnes expulsées en 2007, provoquant à chaque fois de véritables drames dans des familles vivant souvent depuis des années en France.

Cela n'a pas empêché Sarkozy d'affirmer contre toute évidence que sa politique d'immigration « évitera des drames humains ».

En fait, le ministre de l'Immigration et la police mènent une politique du chiffre, visant à expulser le nombre, fixé à l'avance, de 25 000 personnes. Le ministre Hortefeux s'est plaint de n'avoir pas pu atteindre cet objectif exigé par Sarkozy. Le pauvre ministre aurait pu faire

beaucoup plus que les 24 000 mesures d'expulsion en 2007 s'il n'y avait eu, d'après lui, « la période traditionnelle d'attente liée au scrutin présidentiel et la nouvelle situation juridique des Bulgares et des Roumains qui représentaient 30 % des éloignements en 2006 ».

Toujours plus d'expulsions, voilà donc la ligne directrice, avec comme conséquence l'engorgement des centres de rétention administrative, qui sont dans les faits de véritables prisons pour étrangers, mais pour des étrangers qui n'ont commis aucun délit, qui n'ont jamais

été condamnés par aucun tribunal, que la police et l'administration traitent comme des criminels simplement parce qu'ils n'ont pas les « bons » papiers.

La politique menée par Hortefeux conduit à une forte dégradation des conditions d'existence dans ces centres. Les chambres sont minuscules et insuffisantes, la nourriture est souvent déplorable, et l'attitude des policiers et des gendarmes pour le moins méprisante. Tout cela ajouté au profond sentiment d'injustice présent chez tous les sans-papiers a conduit depuis le mois de décembre à des mouvements de protesta-

tion, contre leurs conditions d'arrestation et de détention, en particulier dans les centres de la région parisienne, au Mesnil-Amelot et à Vincennes.

Le 19 janvier, des manifestations seront organisées dans le cadre d'une « journée européenne contre l'enfermement des étrangers ». Ce sera une occasion, pour les travailleurs qui ont des papiers, de montrer leur solidarité avec les travailleurs qui n'en ont pas encore et de protester contre la politique gouvernementale à leur rencontre.

**Bertrand GORDES**

## • Entente illicite sur le prix des jouets

# Quand Carrefour organise la « police des prix »

Le conseil de la concurrence a sanctionné, en décembre dernier, cinq fabricants de jouets ainsi que trois distributeurs en les condamnant à 37 millions d'euros d'amende pour entente illicite sur les prix des jouets entre 2001 et 2004.

Carrefour, qui est soupçonné d'avoir organisé cette entente, devrait payer 27 millions d'euros tandis que, pour les fabricants, les peines sont proportionnelles au chiffre d'affaires.

Dans ce cadre, l'opération

promotionnelle intitulée « Carrefour vous rembourse dix fois la différence si vous trouvez moins cher ailleurs » permettait en fait de contrôler les distributeurs concurrents par le biais des consommateurs eux-mêmes. Ainsi l'enseigne pouvait connaître en temps réel ceux qui, dérogeant à l'entente, vendaient moins cher que convenu.

Au total, ce sont 76 distributeurs, dont des enseignes comme Auchan, Intermarché, Casino et Système U, qui ont participé de près ou de loin à

cette « police des prix »... à la hausse.

La concurrence et la grande distribution sont censées faire baisser les prix. Les grandes surfaces, comme celles qui viennent d'être épinglées, peuvent très bien s'entendre pour les faire monter.

**David MARCIL**



Caisse à Carrefour.

## • Fillon aux Antilles

# Qu'en termes choisis ces choses-là sont dites

**Lors de son récent séjour aux Antilles, le Premier ministre Fillon a notamment déclaré que le modèle économique fondé sur une « politique active de transferts financiers et une forte intégration à l'économie métropolitaine est dépassé parce que les ressources publiques sont maintenant plus rares ». Tout ce langage ampoulé pour dire, en fait : « Il faut vous préparer à vous serrer la ceinture », c'est dans la droite ligne de ce que le gouvernement martèle à longueur de déclarations en France-même.**

Le prétexte des déficits publics, on nous le sert maintenant à toutes les sauces. Aux salariés des régimes spéciaux, on dit qu'ils sont privilégiés et on supprime leurs maigres avantages au nom de l'égalité... par le bas ; à la population, on dit qu'elle prend trop de médicaments ; aux salariés, qu'ils ne travaillent pas assez ; aux fonctionnaires, qu'ils sont trop nombreux ; aux immigrés, qu'on ne peut les loger et

les soigner ; aux Africains, même chez eux, qu'ils coûtent trop cher ; aux Antillais, qu'ils sont trop assistés ! C'est à croire que s'il n'y avait plus personne, la France serait beaucoup plus riche !

En revanche on ne parle pas des richesses que créent toutes ces catégories de la population par leur travail. Est-ce donc qu'elles tombent du ciel !

Lorsque Fillon parle de plus « d'autonomie financière pour

les DOM », prépare-t-il, bien qu'il s'en défende, un nouveau bricolage statutaire sur le mode d'une décentralisation plus poussée de manière à désengager encore plus l'État et à réaliser plus d'économies ? Il est un peu tôt pour le dire.

Soit dit en passant, il fut un temps où de tels propos suffisaient à mettre son auteur à l'index comme dangereux « autonomiste », « indépendantiste », « communiste » ou autre « castriste ». Un député socialiste de Guadeloupe, Paul Valentino, partisan de « l'autonomie budgétaire », en fut victime à la « grande époque » coloniale.

Aujourd'hui, en remettant en cause « les secteurs protégés de l'économie » et les « situations de rente », et un peu de la

politique de départementalisation, ce ne sont pas les aides aux patrons et riches propriétaires békés que Fillon remet en cause. Ce qu'il a voulu dire tout simplement en version « tropicalisée », c'est ce qu'il dit en « métropole » même aux travailleurs : il faut se préparer à accepter plus de sacrifices, et par exemple en filigrane, pour l'outre-mer, la suppression des primes de 40 % aux fonctionnaires par exemple. De plus, lorsque Fillon dit encore que « la trop forte intégration à l'économie métropolitaine induit des freins sur l'emploi »... en relation avec la concurrence régionale, cela veut dire en clair que les salaires sont trop élevés aux Antilles françaises par rapport aux autres îles bien plus sous-

développées de la Caraïbe.

Évidemment, en changeant l'ordre des comparaisons non plus entre Antilles françaises et « métropole », mais entre Antilles françaises et Antilles anglophones ou néerlandaises, on pourrait en faire, par ce tour de passe-passe, des économies florissantes ! Mais la réalité de ce qui demeure légalement au moins des « départements français », même « d'Amérique » (DFA), ce sont 90 000 chômeurs sur une population active de 330 000 personnes !

Fillon voulait-il parler pour ces îles « d'une capacité de développement plus autonome » ou d'une « capacité de sous-développement plus autonome ? »

**Correspondant LO**

### • Prisons privées

# Les nouvelles chaînes de Bouygues

La privatisation touche aussi la prison, ce « service public » très particulier. Ainsi le ministère de la Justice vient de concéder au groupe Bouygues la construction et la gestion de trois nouveaux établissements, soit 2 056 places de détenus au total.

À partir de 1987 déjà, l'administration pénitentiaire a commencé à sous-traiter certains services, comme la restauration ou la formation des prisonniers. Puis la construction de nouvelles prisons et une partie de leur gestion ont été à leur tour concédées. Avec cette nouvelle tranche, l'État ne conserve plus que les fonctions de surveillance (pour combien de temps ?) et le ministère de la Justice se contente de payer, pour chaque personne qu'il confie à Bouygues, une « pension » de l'ordre de 60 euros par jour et par détenu.

Comme dans tout marché public, il y a un cahier des char-

ges à respecter, indiquant en substance que les détenus ne doivent pas être plus mal traités dans les prisons privées que dans celles de la République. Vu l'état de ces dernières et les conditions de détention qui y règnent, voilà un engagement qui ne sera pas trop lourd pour Bouygues...

L'argument des ministres qui ont procédé à ces privatisations successives depuis vingt ans était et reste : « le privé coûte moins cher ». Les opérations de concession ont été étalées dans le temps, en principe pour le vérifier. Or, aujourd'hui, plus de 25 % des prisonniers sont détenus dans des établissements à gestion mixte public-privé, mais l'administration, d'après la Cour des comptes, est incapable de savoir si cela représente une économie. En revanche, on peut être certain que Bouygues et consorts ont fait leurs comptes et vérifié, eux, qu'ils pouvaient y gagner de l'argent. Si les trois grandes sociétés de travaux

publics, les entreprises de restauration, etc., se bousculent pour avoir des prisons à gérer, ce n'est certainement pas par philanthropie.

Le « prix de pension » payé par l'État suffit à lui seul à rendre l'affaire rentable. Mais la gestion comprend aussi la vente aux détenus de tous les objets dont ils ont besoin, des cigarettes aux produits de toilette, facturés jusqu'à 50 % plus cher qu'à l'extérieur. De plus tout ce que Bouygues ou autres pourront tirer du travail des prisonniers tombera également dans leur escarcelle. On peut compter sur les patrons pour trouver les moyens de pressurer des travailleurs qui n'ont ni droits, ni syndicat, ni congés, et auxquels on pourra toujours imposer un salaire aux pièces et à un tarif dérisoire. Et on peut aussi compter sur la misère, matérielle et morale, de cette société pour fournir aux prisons privées un flux continu de pensionnaires à exploiter.

Paul GALOIS

### • Panne d'électricité en Seine-Saint-Denis

# Circulez... il n'y a rien à voir

Plusieurs centaines d'habitants de la banlieue parisienne, dans la commune du Bourget en Seine Saint-Denis, ont été privés d'électricité pendant quinze heures, le vendredi 4 janvier.

À l'origine, ce n'était qu'un banal incident technique, en pleine journée, en semaine, signalé dès le matin. C'était un accident limité sur un câble d'alimentation, car tous les secteurs environnants étaient alimentés en électricité et même l'éclairage public des rues concernées fonctionnait.

Mais, au lieu de commencer par rétablir au plus vite le courant par un simple branchement provisoire, en attendant que la panne elle-même soit réparée, les responsables d'EDF se sont contentés... de lanterner les habitants pendant que leur équipe d'intervention cherchait à identifier la panne.

Dès la mi-journée, ils savaient que les faibles moyens mis en œuvre ne permettraient pas de rétablir le courant rapidement. En plein hiver, ils ont ainsi délibérément laissé les habitants privés d'électricité pendant toute la journée et une

partie de la nuit, puisque que le courant n'a été rétabli qu'à minuit et demi.

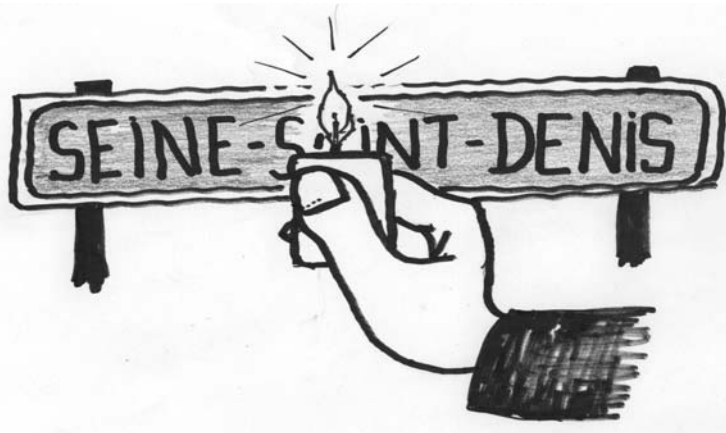
Les autorités administratives ont été à l'unisson de cette attitude, car elles ne se sont un peu manifestées que tard dans la soirée après que des habitants se sont plaints des mensonges qu'on leur avait servis jusqu'ici. D'ailleurs, les premières réactions des autorités préfectorales étaient de dire : « Les gens n'ont qu'à être patients. »

À cette occasion, les habitants ont pu apprendre qu'EDF et GDF, qui font tant de publicité pour dire qu'ils sont désormais séparés, avaient décidé de réduire les frais de personnel en confiant à un seul cadre, soit EDF soit GDF, la responsabilité

de faire face aux interventions d'urgence nécessaires sur les réseaux d'électricité et de gaz, pour l'ensemble du département de Seine-Saint-Denis,

Il n'y a donc pas besoin d'habiter en haute montagne ou d'être victime d'une catastrophe naturelle de quelque ampleur ; pas besoin que des pylônes soient arrachés ou des transformateurs grillés, pour devoir attendre pendant des heures les secours. Il suffit d'un petit incident au cœur d'une banlieue populaire. Car les choses ne se seraient sans doute pas déroulées ainsi dans les quartiers chics, du côté du 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris ou de quelque ministère...

Correspondant LO



### • Peugeot - Sochaux (Doubs)

# La direction veut faire travailler une heure de plus

À l'usine Peugeot de Sochaux, au prétexte d'une commande supplémentaire de l'Iran, la direction a annoncé sa décision de faire travailler une heure supplémentaire obligatoire par jour du 21 janvier au 2 mai 2008, les salariés qui produisent la 307.

Cette décision concernerait 900 salariés des ateliers du Montage, du Ferrage et de Peinture. Dans les secteurs de fabrication concernés par cette décision, après avoir arrêté une équipe en 2x8, il y a quelques mois, le patron avait mis à la porte des centaines d'ouvriers intérimaires et en CDD tout en rallongeant par des samedis travaillés les semaines à l'usine de ceux qui restent. Seulement, dans les ateliers, les ouvriers disaient de plus en plus fort qu'ils en avaient plus qu'assez des semaines de six jours de travail.

Aujourd'hui, en décidant de faire travailler une heure de

plus par jour les 900 salariés qui en avaient déjà plein les bottes des samedis à l'usine, la direction a quand même pris la précaution de déclarer qu'une heure de plus par jour pendant trois mois représenterait un gain de 260 euros (brut) par mois en moyenne. Les organisations syndicales informées deux jours avant que cette décision ne soit rendue publique dans l'opinion ne l'ont pas cautionnée, officiellement.

Travailler une heure de plus alors que les temps de transports sont déjà longs, plus d'une heure aller pour certains, n'a pas suscité l'enthousiasme dans les ateliers, loin s'en faut. Cette perspective provoque des grimaces de dents d'autant que le patron ne cache pas ses intentions de renouveler cette flexibilité supplémentaire au gré des fluctuations de sa production à l'avenir. Il n'est pas dit que les ouvriers se laisseront faire.

Correspondant LO

## Échos des entreprises

### Fausse excuse, vrai prétexte

Les banquiers ont demandé un report supplémentaire de six mois pour la mise en place du futur relevé annuel des frais bancaires. Motif invoqué : les délais nécessaires du fait de l'informatique.

D'un côté, les directions des banques se vantent de la mise en

place rapide des nouveaux produits à vendre à la clientèle.

De l'autre, quand il s'agit d'informer des clients, voilà qu'elles sont débordées.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière - Groupe Crédit Agricole (Guyancourt)

### Défaut de priorité

À l'occasion des 70 ans de la SNCF, « l'art entre en gare » au Grand Palais à Paris. Pour créer cette vitrine, la SNCF a fait traverser difficilement tout Paris à du matériel roulant, ancien et récent. À quel prix ?

Pourtant, dans la même période, le DG de la SNCF, Pepy, met en œuvre un plan de 100 millions d'économies. Plan

qui se traduit par des suspensions d'achats de matériel ou d'outillage qui font défaut dans les bureaux et ateliers.

Travailler avec les outils du 21<sup>e</sup> siècle, ce n'est pas la priorité de la direction générale.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière - SNCF (Tours - Saint-Pierre)

### Ils ne mangent pas pareil ?

Selon des calculs syndicaux la part des salariés dans l'intéressement serait de 150 millions d'euros en 2007 et de 164 millions d'euros en 2008.

Pour la poignée de gros actionnaires, ce serait 900 mil-

lions d'euros en 2007 et 1 039 millions en 2008. Et si on inversait la répartition ?

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière - MPR Renault (Cergy-Pontoise)

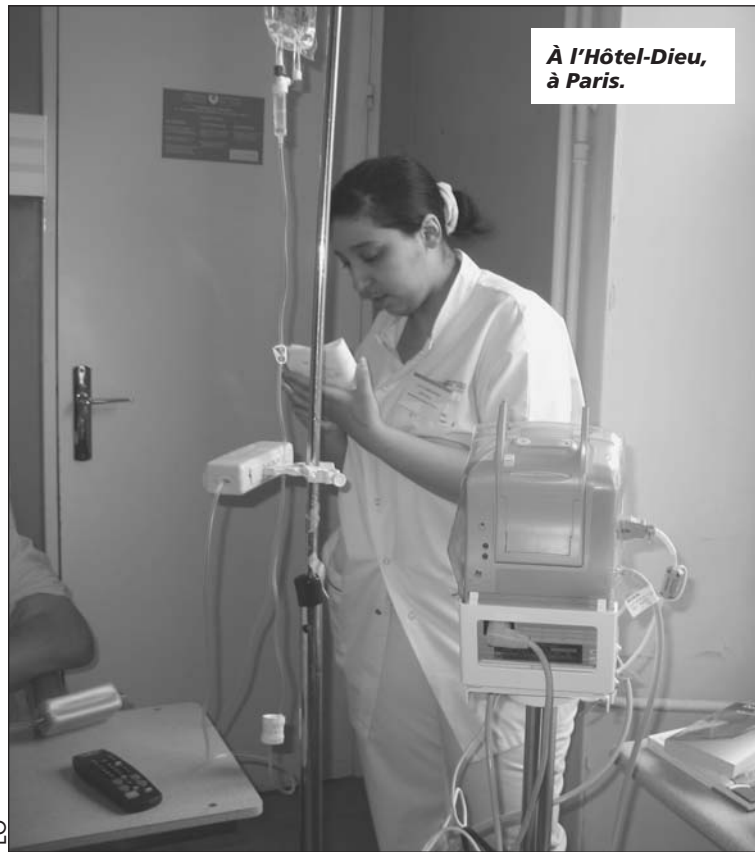
## • Budget des hôpitaux :

# Les fausses solutions de Bachelot

Depuis le soir de Noël, les médecins urgentistes et les médecins anesthésistes des hôpitaux observent un mouvement de grève, pour dénoncer le non-paiement de 23 millions d'heures supplémentaires et la non-récupération, faute d'effectifs suffisants, de 4 millions de jours de RTT stockés dans des comptes épargne-temps depuis quatre ans.

Lundi 7 janvier, Roselyne Bachelot, la ministre de la Santé, a reçu les syndicats de praticiens hospitaliers, sauf les urgentistes, et a annoncé deux nouvelles réunions les 10 et 15 janvier pour essayer de monnayer les journées de RTT ou de les transformer en points de retraite. Pour cela, elle affirme qu'une enveloppe de 700 millions d'euros serait allouée : 348,5 millions d'euros seraient pris sur le Fonds pour l'emploi hospitalier et 324 millions d'euros seraient provisionnés par les hôpitaux.

D'après l'Association des médecins urgentistes de France, c'est une fausse solution : « La somme de 300 millions tirés sur le Fonds pour l'emploi hospitalier correspond à des crédits qui ne sont pas normalement prévus pour payer les heures supplémentaires et les CET (le « compte épargne-temps » sur lequel s'accumulent les RTT et les jours de congés non pris). Si cet argent est utilisé pour cela, il manquera ailleurs – le provisionnement pour les CET (chiffré par la ministre à environ 300 millions d'euros) n'existe pas dans les caisses des hôpitaux. Ces chiffres correspondent au mieux à un quart de la somme due et ne



À l'Hôtel-Dieu, à Paris.

règlent absolument pas le problème de fond de l'avenir du CET. »

Les 324 millions provisionnés par les hôpitaux correspondent aux économies réalisées par les établissements, c'est-à-dire en clair grâce à la pénurie de personnel. Alors, dans les services, cela se traduit par les repos différés, les RTT repoussées et les changements d'équipe au pied levé pour boucher les trous des plannings.

À cela s'ajoutent les heures supplémentaires au volontariat, sans lesquelles certains services ne pourraient fonctionner. De fait, ces heures supplémentaires pour le personnel non médical existent dans les textes de la Fonction publique hospitalière depuis plus de vingt ans. D'abord limitées à 20 heures

par mois, elles furent baissées à 15 heures en 2005, puis à 10 en 2006, pour revenir à 15 et même à 18 pour certains personnels spécialisés depuis le mois de mai 2007.

Pour les payer, la direction de chaque hôpital a un budget alloué en début d'année, mais dans la plupart des hôpitaux il est largement dépassé. Par exemple, à l'hôpital Beaujon dans les Hauts-de-Seine, il dépasse deux fois les crédits alloués !

La situation dans les hôpitaux est à l'image de ce qui se passe dans tous les services publics, où le gouvernement fait des coupes claires dans les budgets afin de servir des milliards de subventions au patronat.

Correspondant LO

## • Alfortville

# Des arrêts maladie pénalisés

Un agent territorial employé par la mairie d'Alfortville, dans la banlieue parisienne, subit depuis le début de l'année 2007 une baisse de son salaire net, pour avoir eu 52 jours d'arrêt maladie en 2006. Il s'agit d'un abattement sur son indemnité d'administration et de technicité de 8,62 euros par mois. Soit un montant de 103 euros pour l'année.

Cela lui a été signifié en mai dernier, après que le Conseil municipal a décidé d'un barème prévoyant une modulation de certains éléments du salaire en fonction de l'absentéisme pour maladie dite « ordinaire ». Ce barème introduit pendant un an une réduction de 10 à 80 % de diverses primes selon la durée de l'absence et l'apprécia-

tion de la hiérarchie, ce qui revient à pénaliser la maladie à partir de huit jours d'arrêt et ouvre de surcroît la porte à tous les arbitrages.

Plusieurs agents communaux sont sans doute dans ce cas, mais un seul a porté l'affaire devant le tribunal administratif, dénonçant cette mesure qui revient à établir une discrimina-

tion salariale envers les travailleurs dont l'état de santé est fragile.

Le député-maire socialiste de la ville justifie cette décision par la lutte contre l'absentéisme et affirme avoir fait preuve d'humanité, car ce salarié aurait pu avoir un abattement plus important encore.

Après avoir amputé le salaire d'un agent, le député-maire voudrait peut-être que celui-ci le remercie ? Un comble !

Correspondant LO

## • CHU de Nancy

# L'hôpital rentable... aux dépens des malades et du personnel

Depuis le début de 2007 et conformément aux réformes en cours dans l'ensemble des hôpitaux, le CHU de Nancy est divisé en 18 pôles d'activité, chacun regroupant plusieurs services. L'objectif premier est bien entendu de dégager de nouvelles économies, en essayant progressivement d'habituer le personnel à la mobilité entre les services, ce qui n'était pas la règle. L'organisation en pôles va également être la base d'un système dit « d'intéressement ». Le directeur général, un énarque qui ne jure que par « l'entreprise », veut être l'un des tout premiers à expérimenter ce nouveau mode de gestion, qui va concerner plusieurs pôles pour commencer.

Cet intéressement est une prime destinée non pas au personnel, mais au pôle. Des objectifs de trois sortes – de qualité, d'activité et financiers – seront définis chaque année et, lorsqu'ils auront été atteints,

une pression permanente sera exercée sur les personnels.

Déjà aujourd'hui il faut faire de plus en plus de sorties et d'entrées de patients, former sans cesse des infirmières intérieures qui ne sont que de pas-



ARC

des points seront accordés au pôle, qui donneront lieu à une rétribution d'autant plus grande qu'il y aura plus de points. Le directeur général compte bien qu'avec cette carotte les responsables des pôles tout nouvellement nommés se comporteront comme de véritables chasseurs de prime.

On devine les conséquences qu'aura ce système pour les personnels et les malades. Parmi les objectifs qui pourront être fixés figurent l'augmentation du taux d'occupation des lits, la diminution de la durée moyenne de séjour, la réduction des dépenses en personnel, la réduction de la consommation de produits, notamment de médicaments : tout cela se traduira par une dégradation de la qualité des soins et un alourdissement de la charge de travail pour les agents. L'intérêt du patient en effet ne pèsera pas lourd face à la perspective de l'enveloppe et

sage dans les services, car les effectifs permanents sont bien trop justes. Confrontés directement à cette dégradation, les soignants eux-mêmes se demandent comment ils seront soignés s'ils sont malades un jour !

Par contre le nombre de directeurs et de cadres explose avec la manie des procédures d'évaluation à mettre en place, à faire appliquer et bien sûr à évaluer ! On en arrive à une situation ubuesque où l'hôpital fonctionne avec de moins en moins de soignants et de plus en plus de cadres !

Au Comité technique d'établissement, tous les syndicats ont voté contre l'intéressement, mais le directeur n'a rien voulu entendre. Il n'y a qu'un mouvement de colère des personnels hospitaliers qui pourra stopper cette régression.

Correspondant LO

## • Métro de Toulouse

### La grève des agents de sécurité

**Lundi 24 décembre, la quasi-totalité des agents de surveillance du métro de Toulouse se sont mis en grève pour les salaires et pour leurs conditions de travail.**

Travaillant pour le compte de la société Tisséo qui gère le réseau de transports de Toulouse, les agents de surveillance, environ 300 salariés, sont employés par la Brink's, numéro deux des entreprises de sécurité en France.

Mais question salaires, la Brink's ne figure pas au sommet du palmarès : pour environ 1 000 euros par mois, ces agents assurent des tâches de surveillance, mais pas seulement : on leur demande aussi de renseigner les usagers du métro, d'aider les personnes handicapées à accéder aux quais et de faire face à des problèmes d'insécurité, situations pour lesquelles ils n'ont reçu aucune formation. Ils dénoncent d'ailleurs le fait qu'en cas d'agression ils ne peuvent compter sur la moindre assistance de la Brink's : c'est à eux de se débrouiller pour aller porter plainte et trouver un avocat ! Les agents de surveillance du métro ne bénéficient pas non plus d'un treizième mois.

Les salariés de la Brink's dénoncent de nombreux autres abus : des heures supplémentaires payées avec retard

– quand elles sont payées ! – des services de plus de six heures, parfois sans pause, des fins de service « élastiques » puisque, si des problèmes techniques (une porte défectueuse, par exemple) retardent la fermeture de la station, les agents sont obligés de rester...

Autres anomalies dénoncées : les agents sont obligés de cotiser à une mutuelle de l'entreprise, mais ceux pour qui la carte n'a pas encore été délivrée ne peuvent bénéficier du ticket modérateur en pharmacie... ce qui ne les dispense pas de se voir retirer leur cotisation mutuelle sur la fiche de paie ; les nouveaux agents ne touchent pas leur paye en fin de mois, ils reçoivent un chèque au début du mois suivant. Enfin, les agents de la Brink's veulent aussi exprimer leur ras-le-bol face à l'attitude de l'encadrement, aux pressions et aux menaces de sanction permanentes auxquelles ils sont soumis.

En fin de semaine les grévistes se sont rendus à la direction de la Brink's, qu'ils surnomment « Fort Boyard », car l'endroit est inaccessible. Après

toute une journée de « négociation », la direction n'a rien voulu céder. Pour tout geste, elle s'est engagée à donner aux salariés, qui n'ont même pas de prime de nettoyage, une carte de pressing pour nettoyer leur tenue... Devant ce mépris, les travailleurs ont donc continué la grève. Après une nouvelle semaine de grève, une autre rencontre avec la direction a eu lieu le vendredi 4 janvier en présence de l'inspection du travail. La direction s'est engagée à payer toutes les heures supplémentaires qui n'ont pas été payées depuis 2005 et versera une première avance de 100 euros ce mois-ci. Les agents ont également obtenu une amélioration des plannings.

Les grévistes ont alors décidé de reprendre le travail, après ces deux semaines de grève. Ils n'ont pas eu gain de cause sur le treizième mois, mais ils ont eu la satisfaction d'obliger la direction à reconnaître, de fait, le scandale des heures supplémentaires non payées, et aussi la satisfaction de voir qu'il n'y avait pratiquement pas de non-grévistes et d'avoir été tous solidaires.

Correspondant LO

## • Sogerma Services – Mérignac (Gironde)

### La Justice à la rescousse du patron

**La cour d'appel de Bordeaux a finalement donné raison au patron de la Sogerma Services de Mérignac, contre la CGT qui contestait l'accord d'entreprise signé en 2006 par FO et la CGC.**

À l'époque, le patron a eu le culot de donner le « choix » aux salariés entre accepter de travailler 39 heures, mais en restant payés 35 heures, et accepter ainsi que le taux horaire soit baissé de 12 %, ou bien d'être licenciés économiques dans le cadre de la réorganisation qui a accompagné la vente de la Sogerma par EADS à TAT.

Il s'est trouvé deux syndicats, CGC et FO, pour signer avec la direction un accord qui prévoyait donc que les travailleurs devraient travailler plus, sans pour autant gagner plus.

La CGT, très minoritaire dans l'usine, a contesté la validité de cet

accord qui remettait en cause le contenu du contrat de travail en cours. Les tribunaux lui ont donné raison dans un premier temps et elle avait obtenu gain de cause. La cour d'appel a infirmé ce jugement : selon elle, aucun texte de loi n'empêche qu'un accord collectif qui se substitue à un autre puisse être moins favorable aux salariés.

Nous nous garderons bien évidemment de critiquer cette décision de justice : cela aussi est illégal et, avec des juges aussi impartiaux que ceux de la cour d'appel de Bordeaux, mieux vaut rester prudents.

Correspondant LO

## • Ouverture du marché de l'électricité

### EDF, meilleur soutien de ses concurrents

**Le marché de l'électricité et du gaz est ouvert à la concurrence pour les particuliers depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier mais, en six mois, à peine 35 000 consommateurs sur 25 millions, soit 1,4 pour mille, ont quitté EDF pour aller chez les concurrents. Ces derniers pleurent donc misère. Ils réclament et obtiennent des mesures en leur faveur... avec le soutien d'EDF !**

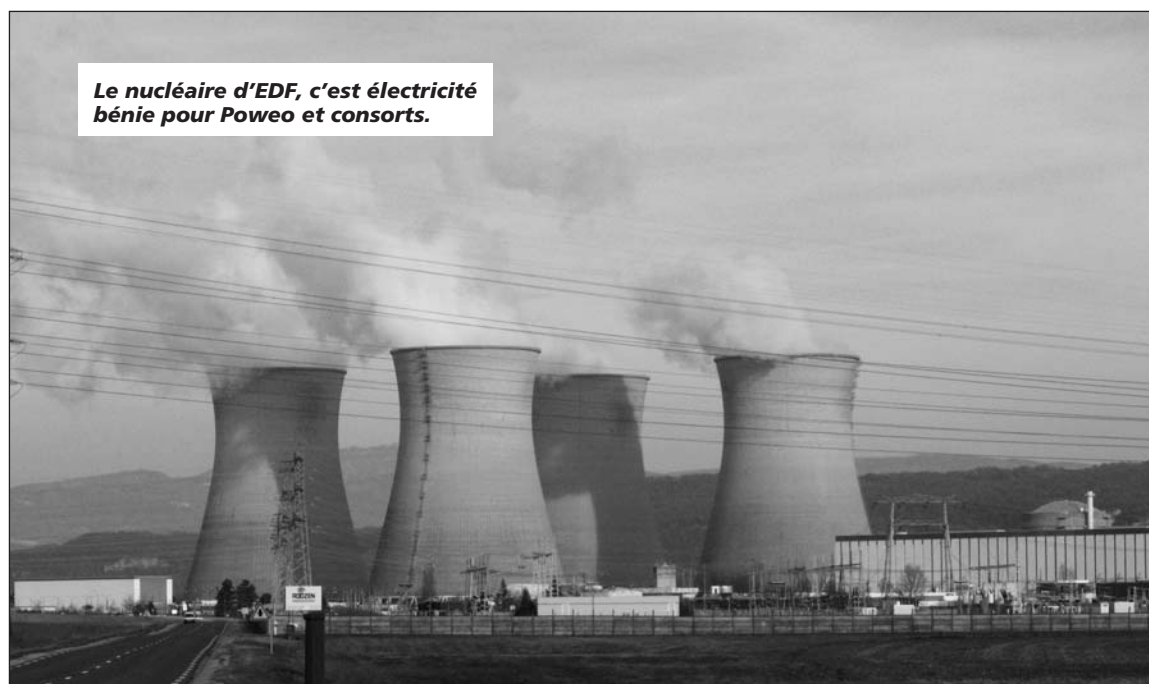
Le plus médiatique de ces concurrents d'EDF est Beigbeder, dirigeant de Poweo, qui réclame ce qu'il appelle « la vraie ouverture du marché ».

On sait qu'initialement un client quittant EDF ou GDF ne pouvait plus, ensuite, revenir aux tarifs réglementés. Du coup, très peu ont osé le faire. Mais l'Assemblée nationale a adopté le 13 décembre, à la demande des concurrents d'EDF, un amendement permettant de revenir, en cas d'insatisfaction, aux tarifs réglementés.

Dans une interview à *Libération*, Beigbeder s'en

explique : « Sans cette réversibilité, on ne pouvait pas y arriver, le consommateur avait trop peur de quitter EDF. »

Mais comment Poweo et les autres peuvent-ils sérieusement concurrencer les tarifs d'EDF, relativement bas grâce au nucléaire ? C'est simple : Poweo a conclu un accord avec EDF. La compagnie, encore nationale pour le moment, lui vend de l'électricité à prix de gros pour une période de quinze ans, de 2007 à 2022. Et cette électricité, obtenue à prix coûtant, Poweo pourra la revendre au prix du marché, peut-être parfois moins élevé que celui d'EDF. En échange



Poweo, qui construit une centrale électrique, vendra à EDF, pour la période 2009 à 2024, de l'électricité en période de pointe, et donc à prix élevé.

On pourrait s'attendre à voir EDF protester : mais non, elle encourage ces mesures. En

effet celles-ci préparent la fin des tarifs réglementés, et donc la hausse générale des tarifs que souhaite EDF, en vue entre autres de sa privatisation.

Poweo ne gêne guère EDF, qui peut même s'en servir comme prétexte pour augmenter ses prix. Et ce ne

sont pas seulement Poweo et consorts, ce sont la direction d'EDF, celle de GDF et l'État qui préparent méthodiquement l'envolée des prix de l'électricité et du gaz pour les années à venir.

André VICTOR

## • La « rupture à l'amiable » du contrat de travail

# Droits sociaux : en arrière toute !

On en est à la dernière ligne droite des négociations entre les syndicats et le patronat sur ce que ce dernier et le gouvernement ont appelé, très mal à propos : « la modernisation du marché du travail ». En fait de « modernisation », si l'on prend l'exemple de la revendication patronale de « rupture à l'amiable » du contrat de travail, le mot est particulièrement mal choisi.

En effet, le projet patronal entend instituer une « négociation » individuelle, où le salarié se retrouverait seul face à son patron, en lieu et place des droits collectifs actuels qui régissent les licenciements. On en reviendrait en fait aux relations salariés-patrons qui avaient cours il y a plus de cent ans !

Au 19<sup>e</sup> siècle, les patrons, considérant leurs ouvriers et employés, non comme des hommes et des femmes qui avaient des droits, mais comme une vulgaire marchandise, en disposaient à leur guise et les jetaient à la rue quand et comme ils le voulaient. Les ouvriers, privés de droits collectifs en matière d'embauche et de débauche, devaient « se vendre » à leur patron, en tentant de marchander, en position de faiblesse, individuellement, leur salaire et leurs conditions d'emploi. Le patron pouvait, de son côté, changer ces conditions quand et comme il le voulait. La seule liberté du salarié était de partir et donner son compte.

Conscients que, dans la relation individuelle entre l'ouvrier et son patron, c'est le patron qui avait tous les droits, les travailleurs se sont battus pour imposer que l'embauche et le licenciement soient fixés par des droits collectifs, pour mettre fin à cette dictature

absolue des patrons sur leur emploi.

Il aura fallu des dizaines d'années de lutte du monde du travail pour imposer quelques limitations à la liberté totale de licencier des patrons. Grâce à cela, si la législation dans son ensemble est faite pour les patrons, grands et petits, si elle consacre leur droit à exploiter leurs salariés, un certain nombre de lois et les conventions collectives leur imposent quand même des obligations. S'ils ne les respectent pas, ils peuvent être condamnés à payer des indemnités et même, en de rares cas, voir les licenciements annulés.

Il ne s'agit certes pas de protections absolues, mais incontestablement ces droits arrachés au patronat servent à tous les travailleurs, en particulier à ceux des petites entreprises, où la défense collective des travailleurs est plus difficile.

Le patronat, soutenu par le gouvernement, présente comme « une avancée moderne » son projet de « séparation à l'amiable », en lieu et place des droits collectifs actuels réglementant les licenciements. Mais c'est un retour au 19<sup>e</sup> siècle qu'ils veulent.

Paul SOREL

## • Fusions-acquisitions

# Nouveau record

Année après année, il est un record que le système capitaliste pulvérise allègrement : c'est celui des fusions-acquisitions. Ainsi, en 2007, le montant mondial annuel de ces opérations a dépassé de 24 % le record de l'année précédente, pour s'élever à la somme astronomique de 4 500 milliards de dollars. Un instant freiné par la crise financière qui s'est déclenchée durant l'été aux États-Unis, le mouvement est reparti de plus belle.

Si les fusions-acquisitions connaissent un tel succès (qui dépasse de très loin les progrès de la production elle-même, sans parler des salaires), c'est parce que pour les capitaux, elles sont un moyen privilégié de prospérer dans un contexte de faible croissance économique. Ne pariant pas sur l'expansion du marché,

les capitaux s'emploient à se racheter les uns les autres, dans une gigantesque partie de Monopoly. Et comme l'exploitation accrue des salariés du monde entier fait gonfler ces capitaux, les prix des entreprises rachetées flambent. C'est d'ailleurs encore aux salariés que l'on fait payer la note, ces fusions étant le prétexte à des suppressions de postes et à des licenciements.

Au final, les sommes folles consacrées par les entreprises à ces rachats mutuels n'augmentent pas d'un iota la production de marchandises destinées à satisfaire des besoins ni à créer des emplois, bien au contraire ; elles ne servent socialement à rien... si ce n'est à faire émerger des entreprises parasitaires géantes.

Jean RAYNARD

## • Chômage

# Casser le thermomètre, voilà la solution



Après huit mois de retard, l'Insee a publié son enquête annuelle sur le niveau du chômage. Dans un premier temps, l'Institut avait accepté de reporter de mars à novembre 2007 la publication des chiffres du chômage. Cela avait permis de masquer les résultats calamiteux

d'un gouvernement dont faisait partie le candidat Sarkozy, alors en pleine campagne pour la présidence. Depuis, fort opportunément, l'organisme de la statistique officielle a adopté un nouveau mode de calcul qui permet de faire baisser les chiffres de 0,7 point !

Ces petites astuces comptables ne supprimeront pas un seul chômeur dans le pays, mais elles permettent d'annoncer un taux de chômage officiel en baisse. Voilà le travail, pardon le chômage !

G.B.

## • Nouvelle annonce de sanctions

# La démagogie antichômeurs continue

**Le gouvernement veut laisser croire que si le chômage se maintient à un niveau élevé, ce serait dû à la mauvaise volonté des chômeurs qui refusent d'accepter le travail qu'on leur propose, et il avance même « le chiffre de 500 000 offres d'emplois non pourvues ». Dans la foulée il annonce pour 2008 de nouvelles sanctions contre les chômeurs, qui refuseraient « deux emplois acceptables ».**

Ce chiffre d'un demi-million d'emplois « immédiatement disponibles » vise à frapper l'opinion, mais il est totalement fictif. En réalité, il existe toujours, à un instant précis, des centaines de milliers d'emplois non encore pourvus. En effet, les offres d'emplois ne

peuvent être immédiatement satisfaites, même quand elles correspondent à une réalité. L'ajustement demande du temps. Et bien souvent il s'agit d'offres à temps partiel, à durée limitée, d'une semaine ou d'un mois, à des salaires de manœuvre pour un travail de technicien. Parfois ces offres qui n'en sont pas restent des mois dans des dossiers. Les salariés de l'ANPE savent fort bien qu'elles ne correspondent à rien.

L'ANPE est d'ailleurs bien incapable de proposer, non pas deux emplois, mais même un seul aux deux millions de chômeurs officiellement recensés.

De toute façon, les mesures de contrainte à l'encontre des chômeurs ont déjà été renforcées en 2005. Depuis, les sanctions, qui peuvent aller jusqu'à

la radiation, touchent trois fois plus de chômeurs qu'avant. Les responsables de l'ANPE admettent pourtant qu'en réalité ces mesures ne touchent qu'une frange de 2 % des chômeurs. Il y en a, en effet, fort peu qui refusent des propositions d'emplois même quand elles ne correspondent ni à leur qualification, ni à leur rémunération antérieure, ni même à leur domiciliation.

L'annonce d'une rigueur encore aggravée contre les chômeurs s'inscrit donc dans une campagne destinée à renforcer l'idée que ceux qui sont et restent privés de travail l'ont bien voulu.

C'est un langage qui plaît tellement à l'électorat que courtise le gouvernement !

Gilles BOTI

Au sommaire de **Lutte de Classe** n° 109  
(décembre 2007-janvier 2008)

# Textes du 37<sup>e</sup> congrès de Lutte Ouvrière

Prix : 1,50 euro

Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro